

RE P U B L I Q U E D U C A M E R O U N  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES  
POUR L'EXERCICE 2016**

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

CHAPITRE 39

MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES  
ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET  
DE L'ARTISANAT

VERSION FRANCAISE



# SOMMAIRE

---

<b>NOTE EXPLICATIVE</b>	<b>5</b>
<b>PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE</b>	<b>7</b>
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	10
3.1. BILAN TECHNIQUE	10
3.2. BILAN FINANCIER	13
3.3. PERSPECTIVES	20
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	21
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	21
<b>DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES</b>	<b>27</b>
6. <b>PROGRAMME 511: PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVEE ET AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES PME</b>	31
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	33
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	37
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	38
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	44
7. <b>PROGRAMME 513: PROMOTION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT</b>	45
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	47
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	49
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	50
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	56
8. <b>PROGRAMME 514: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT</b>	57
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	59

8.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	61
8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	62
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	72
	<b>ANNEXE</b>	<b>73</b>
	TABLEAU DE BUDGETISATION	75

## NOTE EXPLICATIVE

---

La loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat définit un cadre renouvelé du système financier, budgétaire et comptable de l'État. Il introduit la gestion axée sur les résultats dans les finances publiques par l'institutionnalisation de la budgétisation par programme.

L'article 18 alinéa 3 de ce texte dispose en effet que « Dans la seconde partie, la loi de finances de l'année 1°) fixe pour le budget général, les programmes concourant à la réalisation des objectifs assortis d'indicateurs, les montants des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ; » Cet article induit l'élaboration et la présentation des projets de performance des administrations (PPA). Et c'est ainsi que depuis la loi des finances 2013, la demande budgétaire des ministères et institutions y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance.

Pendant les trois premières années de mise en œuvre du budget programme, dit triennat de lancement, il a été question dans un premier temps d'introduire l'esprit de la gestion axée sur la performance dans tous les départements ministériels et institutions. S'en est suivi une appropriation progressive qui a donné lieu au réajustement des programmes dans leurs aspects relatifs aux intitulés, objectifs, indicateurs et cibles.

Si à ce jour la plupart de ces éléments du cadre logique semblent maîtrisés, la question de la pertinence des indicateurs reste d'actualité, tant dans la pratique leur capacité à renseigner sur la mise en œuvre des programmes et actions demeure faible. Ceci a particulièrement été constaté lors de l'élaboration des Rapports Annuels de Performance (RAP) des exercices 2013 et 2014.

Aussi, dans ce PPA 2016 qui marque le passage au deuxième triennat de budgétisation par programme, l'innovation majeure est l'introduction des fiches de documentation des indicateurs. Ces fiches, qui constituent des « cartes d'identité » des indicateurs, dans la mesure où elles précisent toutes les informations nécessaires à leur connaissance et à leur suivi, devrait permettre d'améliorer le pilotage des programmes et partant, les performances qui y sont attendues.

Au delà de cette particularité, le Projet de Performance des Administrations reste articulé autour de trois parties :

- la première partie est la synthèse de la stratégie. Elle met en exergue la contribution attendue des administrations dans les stratégies développées par le gouvernement, notamment le DSCE. Elle présente par ailleurs le domaine d'intervention, revient sur les

performances antérieures et projette les perspectives. Elle s'achève par la détermination de l'objectif stratégique et la déclinaison du cadre logique ;

- la deuxième partie relative au contenu des programmes présente les programmes et leurs actions, leurs objectifs, indicateurs et cibles, les stratégies de mise en œuvre et les coûts de réalisation ;

- La troisième partie comporte le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

**PREMIERE PARTIE**  
**SYNTHESE DE LA STRATEGIE**



## ■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Le sous secteur des PMEESA est constitué d'entreprises privées de différentes tailles et couvrant toutes les branches de l'activité économique. Elles participent à la production et à la commercialisation des biens et services et concourent toutes à échelles variables à :

- la création de richesses ;
- la création d'emplois ;
- la croissance économique.

Dans le cadre de la mise en œuvre du DSCE, les enjeux majeurs de ce secteur se présentent comme suit:

S'agissant de la stratégie de croissance, il sera question de:

- développer les infrastructures ;
- moderniser l'appareil de production ;
- renforcer l'intégration régionale et la diversification des échanges commerciaux ;
- assurer le financement de l'économie.

Pour ce qui est de la stratégie de l'emploi, il faudra :

- développer les PME et promouvoir l'emploi salarié décent ;
- promouvoir l'auto-emploi ;
- mettre en adéquation la demande d'emploi avec l'offre de formation ;
- améliorer l'efficacité du marché de l'emploi.

## ■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Créé par décret N°2004/320 du 08 décembre 2004 portant organisation du Gouvernement, puis modifié et complété par le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011, le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) appartient au secteur Production et Commerce et au sous-secteur Industries et services. Dans l'organisation du travail gouvernemental, il correspond au chapitre 39 et a pour fonction principale Affaires communes de la production, du commerce et de l'emploi (Code 91).

Il a été réorganisé par le décret N°2013/169 du 27 Mai 2013 portant organisation du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA), qui précise qu'il est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière de développement des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat.

A ce titre, il est responsable :

- de la promotion et de l'encadrement des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat ;
- du développement de l'économie sociale ;
- de la constitution, en liaison avec les organisations professionnelles, d'une banque de données et de projets à l'intention des investisseurs dans les secteurs des petites et moyennes

entreprises et de l'artisanat ;

- de la promotion de l'esprit d'entreprise et de l'initiative privée ;
- du suivi de l'activité des organismes d'assistance aux petites et moyennes entreprises et de l'artisanat ;
- de la promotion des produits des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, en liaison avec les organisations professionnelles concernées ;
- du suivi des organisations professionnelles des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat ;
- du suivi de l'évolution du secteur informel et des études y relatives ;
- de l'identification et de l'étude des possibilités de migration des acteurs du secteur informel vers l'artisanat et les micros entreprises ;
- de l'étude de toute mesure visant à favoriser l'information et la formation des acteurs du secteur informel.

### ■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Cette articulation est une revue qui a pour finalité de faire le point sur l'exécution physique et financière des programmes et actions en cours, afin d'apprécier la pertinence de leur programmation dans le budget programme à élaborer. Elle se divise en deux parties qui sont le bilan technique et le bilan financier.

#### ■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

##### 3.1.1 AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PME

###### En 2013

- Le contrat avec la BSTP est signé ; La BSTP a bénéficié d'un appui et est opérationnelle. 170 PME ont été profilées, un rapport d'étude pour l'élaboration d'une stratégie d'appui au renforcement des capacités des PME à la sous-traitance est disponible.
- Plus de 100 PME sont sensibilisées, 80 questionnaires sont distribués, 30 rapports diagnostics sont établis. De plus, un cadre de concertation entre les PME et les différents partenaires est mis en place via les Journées Nationales des PME qui se sont tenues à Douala, du 07 au 10 mai 2013.

###### En 2014

- Grâce au complément financier accordé à ce programme, le MINPMEESA a organisé la 4ème édition du Salon International de l'Artisanat du Cameroun (SIARC) qui a permis de livrer les statistiques suivantes :
  - Chiffre d'affaires : au moins 100 000 F.CFA de plus-value par jour pour chaque exposant en moyenne. Certains ont réalisé des recettes d'environ 50 millions de francs ;
  - Nombre de stands : 800 ;
  - Nombre d'exposants nationaux : 2 000 ;

- Nombre de délégations étrangères : 20 ;
- Nombre de visiteurs : environ 100 000.

\**Source : commissariat général du SIARC*

- Construction du bâtiment restaurant, du bloc administratif et de l'incubateur de la pépinière nationale pilote d'Edéa.
- La pépinière a également bénéficié d'importants stocks de matériel informatique et de bureau, mais aussi de mobiliers de bureau.
- Afin d'assurer un cadre et des conditions de travail meilleurs aux personnels de l'Agence de Promotion des PME (APME), un bâtiment a été acquis au quartier Tsinga à Yaoundé et a été équipé en matériel informatique et en mobilier de bureau.
- Les bâtiments des Centres de Formalités de Création des Entreprises (CFCE) de Bertoua et de Ngaoundéré ont été construits.

#### · **En 2015**

- Achats de trois véhicules à l'Agence de Promotion des PME (APME) à savoir une station wagon et de deux berlines;
- Démarrage des travaux de construction du bâtiment annexe de l'APME;
- Dans le cadre des activités de la Bourse de Sous-Traitance du Cameroun, il convient de souligner qu'à la date du 31 juillet 2015, 422 PME ont été accompagnés, 572 PME ont déjà été profilées, 88 entreprises sont en attente d'élaboration des plans d'accompagnement tandis que 11 ont signé des contrats de sous-traitance.
- Organisation de la conférence des intervenants des secteurs de la PME et de l'Artisanat au Palais des Congrès de Yaoundé du 8 au 10 avril 2015.

### **3.1.2 PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVEE ET AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES EN FAVEUR DES PME AU CAMEROUN.**

#### **En 2013**

- Trois (3) CFCE à savoir Maroua, Limbé et Ebolowa sont construits et équipés en matériels de bureau, informatique et en mobiliers de bureau ;

#### **En 2015**

- Construction de la clôture et de la guérite des CFCE d' Ebolowa, Bertoua et Maroua;
- Démarrage des travaux de développement de l'application de l'enregistrement des PME dans le fichier.
- Démarrage des travaux de construction du bâtiment du centre de formation de la pépinière nationale pilote de référence des entreprises (2e phase) et des voiries et réseaux divers;
  - Equipement du bâtiment restaurant de la pépinière nationale pilote d'Edéa en matériel spécifique relatif à la cuisine et à la conservation des denrées alimentaires.
- Le MINPMEESA met effectivement en œuvre le programme EMPRETEC issu de l'accord conclu en 2014 entre le Gouvernement et la CNUCED. L'objectif de ce programme est de promouvoir les Petites et Moyennes Entreprises innovantes à l'échelle internationale, à travers la création d'un Centre EMPRETEC au Cameroun. Il faut dire que deux sessions de formation des formateurs se sont tenues à Yaoundé aux mois de janvier et mai 2015.

### 3.1.3 PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF ET AMELIORATION DES PERFORMANCES DES TPE ET DE L'ARTISANAT

#### En 2013

- 9 706 artisans sont enregistrés dans les bureaux communaux de l'artisanat (BCA).

#### En 2014

- L'organisation de la 4ème édition du SIARC dont les statistiques ont été données dans le cadre du programme 01.

- Construction du village artisanal spécial de Mbalmayo phase I.

- Equipement des villages artisanaux de Douala, Limbe, Garoua, Bertoua, Bamenda et Ebolowa.

#### En 2015

- Tenue de la deuxième édition des Journées Nationales de l'Economie Sociale au Palais de Congrès de Yaoundé du 14 au 16 octobre 2015.

- Démarrage des travaux de constructions des villages artisanaux spéciaux de Fouban et de Mbalmayo (phase II).

- Construction des clôtures et des guérites des villages artisanaux de Douala, Limbe, Bamenda, Maroua, Garoua et Bertoua.

- Tenues des salons régionaux de l'artisanat dans les 10 régions.

- Développement de plusieurs activités initiées par les populations à la base relevant surtout des secteurs de l'agriculture et de l'élevage.

### 3.1.4 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES PMEESA :

#### En 2013

- Construction de la délégation régionale du Sud et de l'Adamaoua ainsi que des délégations départementales du Mbam et Kim et des Hauts-plateaux.

- Réhabilitation des édifices des délégations départementales de la Kadey, du Koung-Khi, de l'Océan, de la Haute Sanaga, de Mayo-Banyo, du Diamarré, de la Mémé, du Nyong et Mfoumou, du Moungo et du Mfoundi.

- Equipement des services centraux et des services déconcentrés en matériel informatique et bureautique et en matériel et mobilier de bureau.

- Acquisition d'un car de transport de 30 places et de 4 pick-up 4x4 pour les services centraux.

#### En 2014

- Production des documents techniques du comité PPBS.

- Elaboration de l'annuaire statistique et des notes de conjonctures.

- Equipement des services centraux et de certains services déconcentrés en matériels informatiques et de bureau et en mobiliers de bureau.

#### En 2015

- Equipement en matériel et mobilier de bureau, en matériel informatique des services centraux et déconcentrés.
- Démarrage des travaux de construction des délégations départementales de la Mefou et Akono et de la Mvila.

### ■ 3.2. BILAN FINANCIER

Entre 2013 et 2015, le MINPMEESA a réalisé les actions prioritaires qui relèvent aussi bien des dépenses de fonctionnement que d'investissement. Dans un souci de clarté et de présentation sommaire, seules les actions de référence sont présentées dans ce volet.

#### **PROGRAMME 01 : AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PME.**

De nombreuses activités de fonctionnement et d'investissement ont été menées dans le but d'améliorer la compétitivité des PME et de créer un plus important tissu de PME. On peut ainsi noter :

#### **ACTIVITES DE FONCTIONNEMENT**

##### **En 2013**

- Une somme de 9 millions de F.CFA a été débloquée afin de financer les activités du comité mis en place dans le cadre de l'élaboration et de la vulgarisation des textes d'application de la loi portant promotion des PME.
- 15,3 millions de F.CFA ont été débloqués pour de mettre en place un fichier national des PMEESA et de produire des notes d'informations statistiques et l'annuaire statistique du MINPMEESA.

##### **En 2014**

- Une délégation conduite par le Chef du département ministériel s'est rendue du 25 avril au 04 mai 2014 à Genève en Suisse pour prendre part à la 6ème session de la commission de l'investissement des entreprises et du développement organisée par la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement. Un montant de près de 9 millions de F.CFA a été mis à disposition pour cette participation.

#### **ACTIVITES D'INVESTISSEMENT**

##### **En 2013**

- 100 millions de F.CFA ont été débloqués pour l'organisation de la 2ème édition de la Journée Nationale des PME, évènement qui s'est tenu à Douala, du 07 au 10 mai 2013 sous le thème : « Sous-traitance et compétitivité des PME ».
- Dans le cadre de l'accompagnement à la mise en place de la Bourse de Sous-traitance et de

Partenariat du Cameroun (BSTP-CAM), 500 millions de F.CFA ont été débloqués et transférés à cette structure.

- 45 millions de F.CFA ont été débloqués pour le diagnostic des PME manufacturières.

### **En 2014**

- Une somme de 257,204 millions de F.CFA a été débloquée en complément financier pour l'organisation de la 4ème édition du Salon International de l'Artisanat du Cameroun (SIARC) qui s'est tenue du 20 février au 03 mars au parc des expositions de Tsinga sous le thème : « L'artisanat camerounais à l'ère de la décentralisation : Enjeux et Défis ».

- Une somme de 900 millions de F.CFA a été mobilisée pour réaliser les travaux de construction des bâtiments restaurant, incubateur et bloc administratif de la pépinière nationale pilote d'Edéa.

- Un montant de 78 925 613 F.CFA a été engagé pour équiper la pépinière en matériel informatique, en matériel et mobilier de bureau.

- 446 391 598 F.CFA ont servi à l'achat d'un bâtiment au quartier Tsinga devant servir de siège à l'Agence de promotion des PME. Ensuite, celui-ci a également été équipé en matériel informatique, matériel et mobilier de bureau pour respectivement 12 439 641 F.CFA, 22 254 703 F.CFA et 15 785 311 F.CFA.

- Des sommes de 65 millions de F.CFA et 61 052 184 F.CFA ont été débloquées pour les constructions des bâtiments des Centres de Formalités de Création des Entreprises (CFCE) de Bertoua et Ngaoundéré respectivement.

### **En 2015**

- Une somme de 200 millions de F.CFA a été débloquée pour accompagner les activités de la Bourse de Sous-traitance et du Partenariat du Cameroun.

- Dans le cadre de la mise en place de l'Agence de Promotion des PME (APME), 1 156 millions de F.CFA ont été débloqués et transférés à cet Etablissement Public Administratif.

## **PROGRAMME 02 : PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVEE ET AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES EN FAVEUR DES PME AU CAMEROUN.**

Ce programme vise à promouvoir l'initiative privée et à améliorer le climat des affaires par la facilitation et la simplification des procédures de formalités de création d'entreprises d'une part, et d'autre part, par l'amélioration du cadre de concertation et de collaboration entre les pouvoirs publics et le secteur privé. Les activités de fonctionnement et d'investissement phares menées sont les suivantes :

### **ACTIVITES DE FONCTIONNEMENT**

#### **En 2013**

- Une somme de 13,5 millions de F.CFA a été allouée pour la Formation du personnel de 3

CGA (Centre de Gestion Agréé) à savoir : le Cabinet Auditec Consulting & Koussok Thomas à Yaoundé, la FENAP (Fédération Nationale des Associations de PME) et la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat à Douala. Dans le même ordre d'idées, 10,8 millions de F.CFA ont été débloqués pour l'organisation de la campagne de sensibilisation des promoteurs d'entreprises dans la perspective de leur adhésion aux CGA.

- 36 millions de F.CFA ont été successivement engagés pour permettre aux délégations (MINPMEESA, PME/OES) de participer aux foires et expositions nationales et internationales. Il s'agit de la Foire Internationale de Douala pour le Développement (FIDD) et la Foire Internationale d'Alger.

### **En 2014**

- 5,8 millions de F.CFA représentant la quote part du MINPMEESA ont été alloués pour le lancement des Initiatives à Résultat Rapide (IRR) de la CONAC au Palais de Congrès de Yaoundé le 15 avril 2014.

- Un Appui financier à hauteur de 585 000 000 F.CFA à été accordé pour le fonctionnement du programme PMEAA (Fonds C2D).

- Pour assurer la participation du MINPMEESA à PROMOTE 2014, une somme de 10 799,986 millions de F.CFA a été mobilisée.

### **En 2015**

- 100 millions de F.CFA ont été débloqués pour faciliter l'opérationnalisation du programme d'Accompagnement des PME Agricoles et Agroalimentaires.

- 115,100 millions de F.CFA ont été délégués dans les 10 régions pour le fonctionnement des Centres de Formalités de Création des Entreprises.

## **ACTIVITES D'INVESTISSEMENT**

### **En 2013**

- Pour la poursuite et l'intensification de la politique de décentralisation, Un volume de compétence de 200 millions de F.CFA a été transféré aux Collectivités Territoriales Décentralisées. 72 microstructures ont de ce fait été accompagnées.

- Dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires, 304 millions de F.CFA ont été engagés par le MINPMEESA et repartis de la façon suivante : 147 millions de F.CFA pour la construction de 3 nouveaux CFCE (Maroua, Limbé et Ebolowa) à raison de 49 millions chacun, 87 millions de F.CFA en plus du CFCE de Douala pour les équiper en matériels et mobiliers de bureau et en matériel informatique, 40 millions de F.CFA pour la formation du personnel des CFCE de Yaoundé, Douala, Garoua, Bafoussam et Bamenda et 30 millions de F.CFA pour assurer la vulgarisation de l'ensemble des CFCE auprès de l'opinion publique.

- Une somme de 1 379 millions de F.CFA a été mobilisée pour faciliter la promotion de l'initiative privée. Ainsi, 500 millions de FCFA ont été transférés au programme PACD/PME, 369 millions de F.CFA ont été engagés pour octroyer l'appui financier et en matériels agricoles aux TPE et

PE en milieu urbain et en milieu rural, 360 millions de F.CFA ont été débloqués pour le démarrage de la construction d'une pépinière nationale pilote à Edéa et 150 millions de F.CFA ont été transférés à la pépinière d'entreprises de l'Université de Douala (ESSEC).

### **En 2014**

- Une somme de 19 640 475 F.CFA a été débloquée pour la finalisation des travaux de construction de la vitrine d'exposition des œuvres artisanales à MEMIAM. Il faut dire que la vitrine a pour rôle de mettre en exergue les différents produits dérivés du rotin dans cette zone.

- Une somme de 1 439 450 000 F.CFA représentant un appui financier sur fonds C2D a été transférée pour assurer l'accompagnement des PME Agricoles et Agroalimentaires (Programme PMEAA).

- Une somme de 37 796 000 F.CFA a été débloquée pour permettre l'Organisation des ateliers de formation des formateurs locaux et de 160 PME dans l'élaboration de business plan dans le cadre du programme EMPRETEC.

### **En 2015**

- Afin de garantir la sécurité des Centres de Formalités de Création des Entreprises construits à Ebolowa, Bertoua et Maroua, une somme de 63 millions de F.CFA a été débloquée pour la construction des clôtures et des guérites dans ces centres.

- Pour permettre la mise en place du processus d'enregistrement des PME dans le fichier, une somme de 75 millions de F.CFA a été engagée pour démarrer les travaux relatifs au développement de l'application de l'enregistrement des PME dans le fichier.

- 300 millions de F.CFA ont été débloqués pour le démarrage des travaux de construction du bâtiment de centre de formation (2ème phase) des voiries et réseaux divers de la pépinière nationale pilote d'Edéa respectivement pour 225 et 75 millions de F.CFA.

- 57 641 554 F.CFA ont été débloqués pour l'équipement du bâtiment restaurant de la pépinière nationale pilote d'Edéa en matériel spécifique lié à la cuisine et à la conservation des denrées alimentaires.

## **PROGRAMME 03: PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE, DE LA RENTABILITE DE L'ARTISANAT ET DES TPE.**

Il s'agit à travers ce programme, de développer les mécanismes et stratégies visant à améliorer les performances des domaines de l'Economie Sociale et de l'Artisanat et d'organiser la migration des Unités de productions Informelles vers les Unités de Productions Formelles. Les opérations de référence menées ici sont déclinées ainsi qu'il suit :

### **ACTIVITES DE FONCTIONNEMENT**

#### **En 2013**

- 45 millions de FCFA ont été débloqués dans le cadre de la mise en place des registres

communaux pilotes physiques et numériques pour l'organisation du séminaire de formation des agents communaux et des séminaires de sensibilisation des artisans pour leur migration, respectivement à concurrence de 18 millions et 27 millions de F.CFA.

- 5.455.000 F.CFA ont été engagés pour organiser la cérémonie de rétrocession des registres communaux le 24 mai 2013 à la CCIMA. C'est un acte fort qui consacre la volonté du Gouvernement d'opérationnaliser la migration vers le secteur formel.

### **En 2014**

- 30 millions ont été débloqués pour couvrir les cérémonies d'inauguration de 5 villages artisanaux et notamment celui de Maroua en mars 2014.

- Le MINPMEESA a participé du 7 au 13 avril 2014 au Salon International de l'Artisanat Ivoirien pour un montant de 1.540.000 FCFA.

### **En 2015**

- 05 millions de F.CFA ont été débloqués pour couvrir la contribution du Cameroun au Comité de Coordination pour le Développement et la Promotion de l'Artisanat Africain (CODEPA).

- Une délégation conduite par le Directeur de l'Artisanat s'est rendue à Abuja au Nigéria du 27 août au 15 septembre 2015 pour participer à la 8ème édition de l'exposition sur l'art et de l'artisanat africain. A cet effet, une somme de 5 051 600 F.CFA avait été dégagée.

- Une somme de 56 millions de F.CFA a été déboursée pour supporter l'organisation de la deuxième édition des Journées Nationales de l'Economie Sociale qui ce sont tenues au Palais de Congrès de Yaoundé du 14 au 16 octobre 2015.

## **ACTIVITES D'INVESTISSEMENT**

### **En 2013**

- Le MINPMEESA a abrité les 11 et 12 avril 2013, la conférence du Comité de Coordination pour le Développement et la Promotion de l'Artisanat Africain (CODEPA). Y prenaient part, au moins 12 Ministres et 20 experts africains. 85 millions de F.CFA ont été débloqués pour la couverture de cet évènement. Ces conférences sont des rencontres annuelles au cours desquels s'élaborent les stratégies de promotion et de développement de l'artisanat. Dans la même mouvance, une somme de 50 millions de F.CFA a été débloquée, elle représente la contribution du Cameroun pour la construction de l'immeuble siège du CODEPA.

- 250 millions de F.CFA ont été débloqués pour assurer l'organisation des travaux préparatoires du SIARC 2014 pour un montant de 50 millions ainsi que l'organisation des salons régionaux et départementaux pour un montant de 200 millions.

- 230 millions de F.CFA ont été mobilisés pour assurer la finalisation des travaux supplémentaires relatifs à la construction des villages artisanaux de Limbé et Bafoussam respectivement pour un montant de 70 et 60 millions de F.CFA et assurer la construction du bâtiment annexe au Centre International de l'Artisanat de Yaoundé (CIAY) pour un montant de 100 millions de F.CFA.

- 40 millions de F.CFA ont été alloués pour la promotion de l'Economie Sociale via l'organisation de la 1ère édition des Journées Nationales des Organisations de l'Economie Sociale.

### **En 2014**

- Une somme de 442,796 millions de F.CFA a été débloquée ici pour l'organisation de la 4ème édition du Salon International de l'Artisanat du Cameroun (SIARC) qui s'est tenue du 20 février au 03 mars au parc des expositions de Tsinga sous le thème : « L'artisanat camerounais à l'ère de la décentralisation : Enjeux et Défis ».

- 264 millions de F.CFA ont été débloqués pour permettre la construction de la première phase du village artisanal spécial de Mbalmayo. Dans le même ordre d'idées, 160 millions de F.CFA ont été débloqués pour faciliter l'équipement des villages artisanaux de Douala, Limbe, Garoua, Bertoua, Bamenda et Ebolowa.

### **En 2015**

- 467,800 millions de F.CFA ont été débloqués pour faciliter l'implantation du programme d'Accompagnement des PME Agricoles et Agroalimentaires (PMEAA);

- 200 millions de F.CFA ont été transférés au profit du PACD/PME pour continuer à mettre en place les unités de transformation des produits de consommation de masse.

- Une somme de 387,540 millions de FCFA a été débloquée pour le démarrage des travaux de constructions des villages artisanaux spéciaux de Foumban et de Mbalmayo (phase II) respectivement pour 187,540 et 200 millions de F.CFA. De même, 359 325 000 F.CFA ont été débloqués pour les constructions des clôtures et des guérites des villages artisanaux de Douala, Limbe, Bamenda, Maroua, Garoua et Bertoua.

- 705 millions de F.CFA ont été dégagés pour la mise en place des microprojets des jeunes, femmes et handicapés dont 605 millions dans le cadre de la décentralisation.

## **PROGRAMME 04 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES PMEESA.**

Il est question dans ce programme d'améliorer la gouvernance et la gestion des ressources afin de créer des conditions permettant l'émergence des rendements optimum des personnels du MINPMEESA. Les activités phares menées sont les suivantes :

### **ACTIVITES DE FONCTIONNEMENT**

#### **En 2013**

- 60.200.000 F.CFA ont été débloqués pour couvrir la réalisation des séminaires de formation de 115 personnels des services centraux et déconcentrés du MINPMEESA et 48.315.344 FCFA ont été successivement débloqués pour la participation de 21 responsables aux sessions de formations organisées à l'étranger.

- Une somme de 4,7 millions de F.CFA a été allouée pour la production des émissions radio/TV à la CRTV.

**En 2014**

- 69.250.000 FCFA ont été débloqués pour l'organisation des séminaires de renforcement de capacités en rédaction administrative, éthique et déontologie administrative des sous-directeurs, les Délégués départementaux, les Chefs de services centraux et régionaux.
- 8.500.000 FCFA ont été utilisés pour la réalisation et la production du bulletin bimensuel d'informations « MINPMEEESA Info » et la production des émissions radio/TV.

**En 2015**

- Une somme de 42 millions de F.CFA a été débloqué pour le paiement des indemnités de sessions des membres de la commission ministérielle de passation de marchés, des sous-commissions d'analyse, des experts invités et des personnels d'appuis.
- Une somme de 30 millions de FCFA été dégagée pour la formation en rédaction administrative, éthique et déontologie administrative de 120 personnels du MINPMEEESA.

**ACTIVITES D'INVESTISSEMENT****En 2013**

Dans le cadre de l'amélioration du cadre et des conditions de travail des personnels, le ministère a entrepris:

- La construction pour un montant de 350 millions de F.CFA de deux délégations régionales au Sud et à l'Adamaoua et de deux délégations départementales notamment les Hauts-plateaux et le Mbam et Kim.
- La réhabilitation des édifices des délégations départementales pour un montant de 49.010.000 F.CFA notamment la Kadey, le Koung-Khi, l'Océan, la Haute-Sanaga, le Mayo-Banyo, le Diamarré, la Memé, le Nyong et Mfoumou, le Mounjo et le Mfoundi.
- L'équipement les services centraux et déconcentrés en matériel informatique et bureautique pour un montant de 71.760.2500 F.CFA, et matériel et mobilier de bureau pour une somme de 84.369.000 F.CFA.
- L'acquisition du matériel roulant composé d'un car de transport de 30 places et de 4 pick-up 4x4 pour une somme de 148 millions de F.CFA.

**En 2014**

- Dans le cadre de l'amélioration du cadre et des conditions de travail, le matériel informatique a été acquis pour les services centraux et déconcentrés pour un montant global de 64 999 000 de F.CFA. Dans le même ordre d'idées, les services centraux et déconcentrés ont été équipés en mobilier de bureau pour respectivement : 15 millions de .FCFA et 49.000.000 F.CFA.

- Les réhabilitations des édifices des délégations départementales ont été faites pour un montant de 23.850.000 F.CFA repartie entre les délégations départementales du Mbéré, Noun, Ndian, Mayo Sava et Mbam et Inoubou.

- Une somme de 130 millions de F.CFA a été mobilisée pour la construction des délégations départementales de la Lékié et du Nyong et Mfoumou.

- 20 millions de F.CFA ont été mobilisés pour l'extension du réseau informatique du MINPMEESA dans les services centraux.

- 35 millions de F.CFA ont été déployés pour améliorer le système d'informations statistique du MINPMEESA à travers l'élaboration de l'annuaire statistique et des notes de conjonctures pour respectivement 15 et 20 millions de F.CFA.

### En 2015

- 311,534 millions de F.CFA ont été dégagés pour l'équipement en matériel et mobilier de bureau, en matériel informatique des services centraux et déconcentrés.

- 147,452 millions de FCFA ont été débloqués pour le démarrage des travaux des délégations départementales de la Mefou et Akono et de la Mvila pour respectivement 60 et 87, 452 millions de F.CFA.

## ■ 3.3. PERSPECTIVES

Le projet de budget pour l'exercice 2016 est bâti autour de trois (03) programmes à partir desquels seront mis en œuvre de nombreux projets. Compte tenu des paramètres et contraintes d'ordre législatif, réglementaire et du nouvel organigramme ministériel, la priorité a été accordée à la poursuite des projets en cours d'exécution d'une part et aux projets ayant un impact significatif sur la croissance et la création d'emplois décents conformément au DSCE d'autre part.

Le premier Programme est intitulé **Promotion de l'initiative privée et amélioration de la compétitivité des PME**. Il a pour objectif de densifier et de garantir la compétitivité du tissu des PME camerounaises. Parmi les projets phares, on note :

- La finalisation de la construction d'une pépinière nationale pilote devant servir de référence à toutes les initiatives de pépinières privées ;
- L'accompagnement à la création et au développement des PME de transformation et de conservation des produits locaux de consommation de masse;
- L'accompagnement des PME Agricoles et Agroalimentaires (PMEAA) ;
- La mise en place du Programme d'Appui au Développement du Secteur Privé (PADSP) ;
- L'accompagnement des PME à la sous-traitance;
- L'accompagnement des activités de l'Agence de Promotion des PME,
- La mise à niveau des PME dans le cadre de l'implémentation de l'outil diagnostic.

Le deuxième Programme est intitulé **Promotion de l'Artisanat et de l'Economie Sociale**. Il a pour objectif d'organiser et améliorer les performances du secteur de l'Economie Sociale et de l'artisanat et de faciliter la migration des unités de production informelle (UPI) vers l'artisanat et les micro-entreprises.

Les projets phares ici sont :

- l'organisation des salons nationaux et internationaux de l'artisanat ;
- La structuration du domaine de l'Economie Sociale ;
- La structuration du domaine de l'Artisanat ;
- Le renforcement des capacités dans le domaine de l'Artisanat ;
- L'équipement des villages artisanaux ;
- La construction des villages artisanaux spéciaux dans les villes de Foumban et Mbalmayo ;
- Opérationnalisation des registres communaux d'enregistrement des artisans.

Enfin, le troisième Programme s'intitule **Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur de PMEESA**. Il a pour objectif de garantir une meilleure mise en œuvre des programmes du MINPMEESA.

Les principaux projets à mettre en œuvre de ce programme sont:

- Le renforcement des capacités des ressources humaines du MINPMEESA ;
- Le suivi des activités du comité interne PPBS ;
- L'amélioration du cadre et des conditions de travail des personnels ;
- L'amélioration du Système d'informations du MINPMEESA ;
- Vulgarisation et communication.

#### ■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

L'objectif global que s'est fixé le MINPMEESA prend sa source dans les priorités nationales définies par le gouvernement et dans le diagnostic du domaine des PMEESA qui a été fait en 2010 en collaboration avec l'Union Européenne. Il va donc s'agir de réaliser les actions concrètes pour atteindre ledit objectif global. Pour ce faire, des objectifs opérationnels seront fixés pour un horizon temporel de 3 ans. Ces objectifs seront retenus sur la base des actions en cours et des perspectives de mobilisation financière.

Le diagnostic du domaine des PMEESA a permis de définir l'objectif stratégique par rapport à la vision de ce sous-secteur dans le développement économique du Cameroun. Sur la base des priorités nationales fixées par le gouvernement, le MINPMEESA s'est fixé comme objectif global de « **Créer un plus important tissu des PMEESA et améliorer leur compétitivité** ».

#### ■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

Le diagnostic du domaine des PMEESA fait ressortir plusieurs problèmes énumérés dans les composantes ci-après:

##### 1. PME:

- *difficultés d'approvisionnement en matières premières ;*
- *techniques et technologies de production peu appropriées ;*
- *insuffisance de respect des normes/standards de qualité ;*
- *insuffisance qualitative et quantitative des ressources humaines ;*

- *difficultés d'accès aux marchés extérieurs ;*
- *un cadre institutionnel peu favorable ;*
- *un environnement administratif peu propice aux affaires ;*
- *une forte pression fiscale;*
- *un déficit d'infrastructures de base et de moyens de transport.*

## **2. Economie Sociale:**

- *une coordination insuffisante des actions menées dans le sous secteur de l'économie sociale ;*
- *la promotion de l'action des organisations du sous secteur de l'économie sociale est quasi inexistante ;*
- *on note également des difficultés dans l'application des exonérations accordées aux Organisations de l'Economie Sociale (OES) ;*
- *développement anarchique des OES ;*
- *faible capacité de mobilisation des financements ;*
- *gestion approximative des OES ;*
- *manque de formations des acteurs des OES à la vie associative.*

## **3. Artisanat:**

- *quasi informalité du secteur;*
- *absence de structuration et des organes de représentation des artisans ;*
- *absence d'un cadre de référence en matière de conseils aux artisans ;*
- *insuffisance des capacités techniques et managériales des Artisans ;*
- *insuffisance de respect des normes et standards ;*
- *difficultés d'accès au financement ;*
- *faiblesse des équipements de production ;*
- *inadaptation de la fiscalité à l'activité artisanale ;*
- *accès limité aux marchés ;*
- *difficultés d'approvisionnement en intrants ;*
- *manque de protection sociale des artisans ;*
- *faiblesse de la volonté politique sous-régionale pour la promotion de l'artisanat.*

Pour relever ces défis fondamentaux actuels, une stratégie a été mise en œuvre en vue d'atteindre les objectifs stratégiques suivants :

- Améliorer la compétitivité des PME pour assurer leur pérennité dans un contexte mondial fortement concurrentiel ;
- Promouvoir l'initiative privée et améliorer le climat des affaires de manière à faire éclore un tissu important de PME qui permettent d'atteindre les objectifs de croissance économique, de création d'emplois et de réduction du sous-emploi et de lutte contre la pauvreté ;
- Organiser et améliorer les performances des entreprises de l'économie sociale pour une meilleure contribution de cette économie à l'atteinte des objectifs de développement ;
- Rendre l'artisanat plus attractif en améliorant sa productivité et ses performances ;
- Organiser une migration positive des Unités de Production Informelle (UPI) vers le secteur formel de manière à réduire le secteur informel à une proportion acceptable pour un pays émergent ;

- Renforcer les ressources humaines et matérielles du MINPMEESA pour la mise en œuvre de la stratégie.

Les objectifs ainsi retenus sont articulés autour de trois axes d'intervention qui constituent les domaines de concentration des activités à mener.

Ces axes d'intervention portent sur :

**AXE 1 : la promotion de l'initiative privée et amélioration de la compétitivité des PME;**

**AXE 2 : le développement de l'Artisanat et de l'Economie Sociale;**

**AXE 3 : la Gouvernance et l'appui institutionnel dans le sous-secteur des PMEESA.**

La mise en œuvre de ces axes passe par les programmes et plans d'actions à moyen et long termes, dans lesquels les activités à retenir en priorité seront celles qui sont susceptibles d'avoir le plus grand impact dans le cadre de l'atteinte de l'objectif stratégique visé. La détermination de ces programmes est en cohérence avec le diagnostic posé, la vision à long et moyen terme des PMEESA, les objectifs fixés et les axes stratégiques. Les trois programmes retenus sont :

### **1. Promotion de l'initiative privée et amélioration de la compétitivité des PME**

Le diagnostic des PME a montré que les problèmes centraux sont la productivité, la compétitivité et le financement. La mise à niveau technologique après un diagnostic précis, la mise à niveau des compétences des ressources humaines en relation avec celle de la technologie, et la mise à niveau managériale, devraient permettre de résoudre de manière technique et au niveau micro-économique, ce problème de compétitivité.

Au niveau macro économique, le cadre réglementaire et institutionnel doit être complété de manière à favoriser le développement des PME.

Au-delà de l'objectif de survie et de compétitivité, le Cameroun a besoin, pour atteindre les objectifs du millénaire auxquels il a souscrit, d'étoffer le tissu des PME actuelles en facilitant la création de nombreuses autres PME, dans les projets structurants, les filières porteuses, les domaines de valorisation de matières premières locales etc.

Cette stratégie a pour objectif de créer un environnement favorable à l'exploitation des initiatives privées de manière à permettre aux potentiels promoteurs, de créer facilement leurs entreprises dans les conditions les plus favorables.

Le Cameroun occupe un mauvais rang dans le climat des affaires. Ce qui est nuisible à la création des entreprises et à l'arrivée des investisseurs étrangers. La stratégie veut renverser cet état des choses afin de développer un tissu plus important de nouvelles PME.

### **3. Promotion de l'Artisanat et de l'Economie Sociale.**

Le Cameroun n'arrive pas à exploiter de façon efficiente tout le potentiel qu'offre l'économie sociale malgré la liste de plus de 100 000 organisations enregistrées.

La stratégie consiste à :

- mieux connaître ce secteur ;
- l'organiser et à le structurer ;

- renforcer les capacités techniques et managériales des OES et à les situer dans une économie de marché ;
- créer une plateforme de concertation de l'économie sociale.

L'artisanat souffre de son faible niveau de production, de la qualité médiocre de ses produits et des difficultés de commercialisation de ces derniers. La stratégie consiste à améliorer la productivité de l'artisanat par un renforcement des capacités techniques et managériales pour rendre ce secteur plus attractif et améliorer ses performances.

Le secteur informel est trop important au Cameroun pour un pays qui veut rentrer dans la classe des pays émergents.

La stratégie a pour objectif d'amener les entreprises du secteur informel à migrer spontanément vers le secteur formel grâce à des appuis multiformes et notamment le renforcement des capacités techniques et managériales, l'appui à la commercialisation des produits et la facilité d'enregistrement.

#### 4. Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur des PMEESA

Le MINPMEESA compte 577 cadres et agents repartis dans les services Centraux, régionaux et départementaux. La nouvelle stratégie de développement et la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), impliquent un renforcement des capacités de ressources humaines chargées de sa mise en œuvre, surtout avec l'affectation de nouveaux diplômés.

Par ailleurs, il faut un minimum d'équipements et de matériels pour que ce personnel travaille dans de bonnes conditions et produisent les meilleurs résultats.

Ce programme a pour but :

- d'améliorer les compétences des ressources humaines du MINPMEESA ;
- de renforcer les services Centraux et déconcentrés ;
- d'améliorer les ressources matérielles pour une bonne mise en œuvre de la stratégie et d'une façon générale, d'améliorer les conditions de travail au MINPMEESA.

### CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 511

PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVEE ET AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES PME						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PME	Améliorer la compétitivité des PME au Cameroun	Nombre de PME mises à niveau	400	700	Rapports Annuel de Performance
04	AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES	Contribuer à l'amélioration du climat des affaires à travers la simplification des procédures de création des entreprises et un meilleur encadrement des PME	Nombre de nouvelles PME créées dans les CFCE	7 189	17 506	Annuaire statistiques du MINPMEESA
05	VALORISATION DES MATIERES PREMIERES LOCALES	Contribuer à travers la transformation des matières premières locales à l'augmentation de la valeur ajoutée manufacturière	Nombre cumulé de PME de transformation des matières premières locales mises en place	37	334	Rapport du Programme d'Appui au Développement des PME (PACD/PME), Rapports projets OVOP
06	PROMOTION DE L'ESPRIT D'ENTREPRISE	Promouvoir l'esprit d'entreprise auprès des jeunes diplômés des universités et des grandes écoles	Nombre d'entreprises créées par les anciens pensionnaires des structures d'encadrement écoles	56	150	Rapport pépinières et incubateurs

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 513

## PROMOTION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
03 AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PRODUITS ARTISANAUX	Améliorer la qualité des produits artisanaux	Nombre d'artisans mis à niveau	15	1 000	Rapports des Ateliers de mise à niveau
04 PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT COLLECTIF	Garantir l'émergence de véritables entreprises collectives	Nombre d'Organisations de l'Economie Sociale mises à niveau	95	590	Rapport d'activités des Délégués régionaux, des Organisations de l'Economie Sociale
05 COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX ET DES OES	Améliorer le label de l'artisanat Camerounais	Nombre de visiteurs (des villages artisanaux, des foires, des salons et des galeries virtuelles)	77 000	150 000	Rapport d'activités des régisseurs des salons internationaux, régionaux et départementaux
06 MIGRATION DES UPI VERS LE SECTEUR FORMEL	Faire migrer les UPI vers l'artisanat et les TPE	Nombre d'artisans enregistrés dans les registres communaux	9 976	28 587	Registres communaux d'enregistrement des artisans

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 514

## GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINPMEESA	Améliorer la contribution des structures à la réalisation des programmes	Taux de réalisation des activités par les structures techniques	25	70	Rapport d'activités annuelles de chaque structure
02 AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS	Améliorer le rendement et l'épanouissement du personnel au MINPMEESA	Nombre de bureau équipés en matériel informatique et mobilier de bureau	56	180	Rapport d'activités
03 ETUDE STRATEGIQUE ET PLANIFICATION AU MINPMEESA	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au MINPMEESA	Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais au MINPMEESA	4	8	Rapport annuel du CIPPBS
06 DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DE COMMUNICATION, DE COOPERATION ET DE PARTENARIAT	Améliorer la visibilité et l'accessibilité des informations du MINPMEESA	Nombre de plates formes d'information du MINPMEESA	1	7	Rapport d'activités de la Celle de Communication
08 DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINPMEESA	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du MINPMEESA	Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique	20	70	Rapport d'activités de la Cellule Informatique
09 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINPMEESA	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques au MINPMEESA	production annuel de l'annuaire statistique et de la note de conjoncture	2	2	Annuaire statistique , Note de conjoncture
10 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	Accroître qualitativement les ressources humaines au MINPMEESA	Nombre de sessions de formation organisées à l'intention des personnels du MINPMEESA	192	294	Rapport d'activités



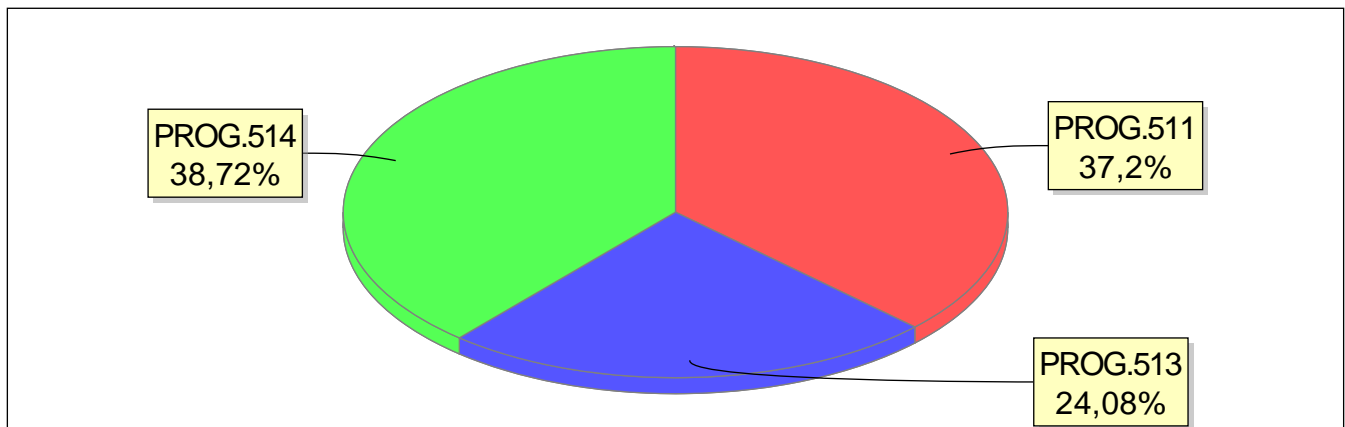
**DEUXIEME PARTIE**  
**CONTENU DES PROGRAMMES**



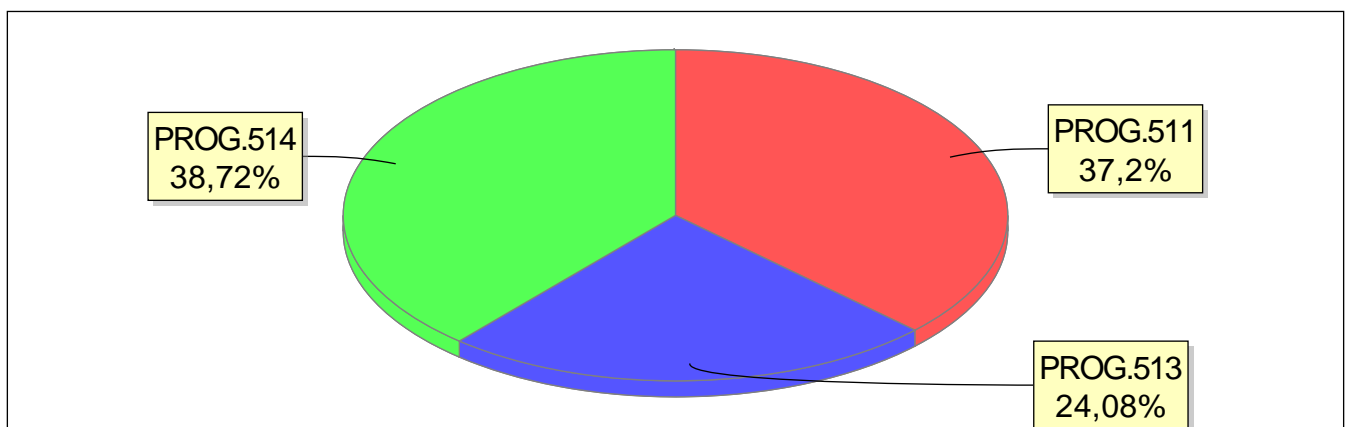
## REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
511	PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVEE ET AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES PME	755 638 000	755 638 000	3 659 566 821	3 659 566 821	4 415 204 821	4 415 204 821
513	PROMOTION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT	868 262 000	868 262 000	1 989 462 178	1 989 462 178	2 857 724 178	2 857 724 178
514	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT	4 112 100 000	4 112 100 000	484 036 001	484 036 001	4 596 136 001	4 596 136 001
<b>TOTAL</b>		<b>5 736 000 000</b>	<b>5 736 000 000</b>	<b>6 133 065 000</b>	<b>6 133 065 000</b>	<b>11 869 065 000</b>	<b>11 869 065 000</b>

## AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



## CREDITS DE PAIEMENT





## **6. PROGRAMME 511**

PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVEE ET  
AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES PME

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**JOSEPH TCHANA**



## ■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Il est question dans ce programme, de renforcer la compétitivité des PME Camerounaises pour améliorer la contribution des industries manufacturières dans le PIB et conquérir de nouvelles parts de marchés sur les plans national et international. Le renforcement de la compétitivité des PME trouve son importance par l'impact de la mondialisation qui favorise l'émergence de nouvelles économies dont les produits de meilleure qualité inondent le marché national. Le MINPMEESA entend à travers ce programme, mettre en oeuvre des mesures visant à améliorer la compétitivité des PME et créer un tissu plus important de celles-ci.

### ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Densifier et garantir la compétitivité du tissu des PME camerounaises

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'accroissement des PME	%	2014	18,46	2018	44,62
2	Proportion de PME mises à niveau	%	2013	10	2018	14
3	Taux d'accroissement du chiffre d'affaires des PME mises à niveau	%	2015	0	2018	5,5

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Taux d'accroissement des PME
Objectif	Densifier et garantir la compétitivité du tissu des PME camerounaises
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	511 - PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVEE ET AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES PME
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Petites et Moyennes Entreprises (DPME)
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Agence des promotion des PME (APME), Centres de Formalités de Creation des Entreprises (CFCE), Greffes.
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Nombre des PME créées dans les CFCE et dans les Greffes.
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	$[(\text{Nombre cumulé des PME année } [N] - \text{Nombre cumulé des PME année } [N-1]) / \text{Nombre cumulé des PME année } N-1] * 100$
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2013 Valeur: 18.46
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2018 Valeur: 44.619998931884766
Prévisions annuelles	Année: 2016 Valeur: 31.54
	Année: 2017 Valeur: 37.02
	Année: 2018 Valeur: 44.62
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Les rapports sur l'état de création mensuelle des entreprises dans les CFCE et les greffes des tribunaux ; Les rapports sur les cessations d'activités aux greffes, aux impôts et dans les services des gouverneurs ; Les rapports des coordonateurs du Programme d'Appui au Développement des PME (PACD/PME), du Programme d'Appui au Développement du Secteur Privé du Cameroun (PADSP-CAM), du Programme d'Appui au Développement des PME Agricoles et Agro-alimentaires (PMÉAA).
Mode de collecte des données	Le 1er niveau de collecte assuré par un responsable de la Cellule de Suivi, contrôleur de gestion du programme . Le second niveau de collecte est assuré par la Cellule des Statistiques et consiste à la consolidation de ces données de même que celles obtenues auprès des administrations partenaires (MINFI, MINJUSTICE...)
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule des statistiques (CSTAT), Cellule de Suivi (CELSU)
Vérification/ Validation des données	Division des Etudes des Projets et de la Prospective (DEPP)
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des statistiques (CSTAT)
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division des Etudes des Projets et de la Prospective (DEPP)
Coût de collecte et d'analyse	25 000 0000
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Aucune
Modalités d'interprétation	Appréciation du sens de l'évolution de l'indicateur
5) Commentaires	
RAS	

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de PME mises à niveau	
Objectif	Densifier et garantir la compétitivité du tissu des PME camerounaises	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	511 - PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVEE ET AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES PME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Petites et Moyennes Entreprises (DPME)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Agence de Promotion des PME (APME), Bourse de Sous Traitance et de Partenariat du Cameroun (BSTP-CMR), Programme d'Appui au Développement des PME (PACD/PME), Programme d'Appui au Développement du Secteur Privé du Cameroun (PADSP-CAM), Programme d'Appui au Développement des PME Agricoles et Agro-alimentaires(PMEAA).	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de PME mises à niveau à travers les structures d'encadrement mises en place par le MINPMEESA	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	[Nombre cumulé de PME mises a niveau/ Nombre cumulé total de demande de mise à niveau exprimée par les PME ] *100	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2013	Valeur: 8
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2018	Valeur: 14.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 12
	Année: 2017	Valeur: 13
	Année: 2018	Valeur: 14
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport de l'agence de Promotion des PME Rapport BSTP-CMR Rapport BMN Rapport d'activité EMPRETEC Rapport PACD/PME Rapport PADSP Rapport PMEAA	
Mode de collecte des données	Exploitation des données secondaires collectées auprès des structures d'encadrement.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de Suivi (CELSU), Cellule des statistiques (CSTAT)	
Vérification/ Validation des données	Division des Etudes des Projets et de la Prospective (DEPP)	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des statistiques (CSTAT)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule des statistiques (CSTAT)	
Coût de collecte et d'analyse	5 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	la Variation annuelle de la demande de mise à niveau exprimée par les PME	
Modalités d'interprétation	Appréciation du sens de l'évolution de l'indicateur	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Taux d'accroissement du chiffre d'affaires des PME mises à niveau
Objectif	Densifier et garantir la compétitivité du tissu des PME camerounaises
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	511 - PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVEE ET AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES PME
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Petites et Moyennes Entreprises (DPME)
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Bourse de Sous Traitance et de Partenariat du Cameroun (BSTP-CMR), Agence de Promotion des PME (APME), Programme d'Appui au Développement des PME Agricoles et Agro-alimentaires (PMEAA), Programme d'Appui au Développement des PME (PACD/PME), Programme d'Appui au Développement du Secteur Privé du Cameroun (PADSP-CAM).
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Chiffre d'affaires déclaré des PME accompagnées
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	$[(\text{Chiffre d'affaires cumulé déclaré des PME accompagnées à l'année N} - \text{Chiffre d'affaires cumulé déclaré des PME accompagnées à l'année N-1}) / \text{Chiffre d'affaires cumulé déclaré des PME accompagnées à l'année N-1}] * 100$
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2014 Valeur: 0
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2018 Valeur: 5.5
Prévisions annuelles	Année: 2016 Valeur: 3.35
	Année: 2017 Valeur: 4.5
	Année: 2018 Valeur: 5.5
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Note de conjonctures Bourse de Sous Traitance et de Partenariat du Cameroun (BSTP-CMR), Agence de Promotion des PME (APME), Rapport Programme d'Appui au Développement des PME (PACD/PME) Rapport Programme d'Appui au Développement du Secteur Privé du Cameroun (PADSP-CAM) Rapport Programme d'Appui au Développement des PME Agricoles et Agro-alimentaires (PMEAA).
Mode de collecte des données	Enquêtes primaires de conjoncture, Exploitation des données secondaires produites par les structures d'encadrement.
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule des Etudes et de la Prospective (CEP), Cellule de Suivi (CELSU)
Vérification/ Validation des données	Division des Etudes des Projets et de la Prospective (DEPP)
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des Etudes et de la Prospective (CEP)
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule des Etudes et de la Prospective (CEP)
Coût de collecte et d'analyse	20 000 000
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Sincérité des déclarations des chiffres d'affaires.
Modalités d'interprétation	Appréciation du sens de l'évolution de l'indicateur
5) Commentaires	
RAS	

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PME
- ACTION 04:** AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES
- ACTION 05:** VALORISATION DES MATIERES PREMIERES LOCALES
- ACTION 06:** PROMOTION DE L'ESPRIT D'ENTREPRISE

## ■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La stratégie à mettre en oeuvre pour atteindre l'objectif poursuivi par le programme à savoir, améliorer la compétitivité des PME se fera en trois principales étapes :

- Renforcer le dispositif institutionnel et réglementaire des PME : à ce niveau, il va s'agir dans un premier temps de mettre en place un comité en charge de l'élaboration des projets de textes relatifs à l'innovation des PME et aux modalités d'accompagnement des PME. Ce comité, constitué à la fois par les responsables du MINPMEESA en charge des affaires juridiques et des PME, les organisations professionnelles des PME, les représentants des administrations partenaires et des experts dans les différents domaines d'intérêts, aura pour mandat d'élaborer lesdits projets de textes qui seront transmis pour signature à la hiérarchie. Dans un second temps, il sera question de vulgariser auprès des promoteurs des PME l'ensemble du dispositif réglementaire et institutionnel en faveur des PME. Pour cette opération, outre la sensibilisation et la vulgarisation qui se feront au niveau des services centraux, seront mis à contribution, les responsables des services déconcentrés et les collectivités locales décentralisées en vue de la vulgarisation dans leurs unités respectives.
- Accompagner les PME Camerounaises à la sous-traitance : Cette opération sera réalisée sur le plan technique par la Bourse de Sous-traitance et de Partenariat placée sous la tutelle du MINPMEESA. Elle sera en charge, en partenariat avec les PME affiliées à la bourse, les donneurs d'ordre et les services déconcentrés du MINPMEESA, d'élaborer les mécanismes d'incitation des PME pour leur adhésion à la BSTP, de concevoir et de mettre en oeuvre les programmes de renforcement de capacités des PME afin de leur permettre de répondre aux Appels d'Offres et de disposer des compétences nécessaires pour réaliser les marchés dans les délais.
- Réhabiliter le tissu d'entreprises existantes : Il sera question ici de poursuivre le diagnostic des PME manufacturières sur l'étendue du territoire national à travers l'application de l'outil diagnostic des PME acquis en 2010 dans un partenariat avec l'institut de recherche sur la PME de l'université du Québec à Trois Rivières au Canada. Les PME pourront se tourner vers l'Agence de promotion des PME pour une mise à niveau.

### 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

#### ACTION 01

##### AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES PME

A ce niveau, il va s'agir dans un premier temps de mettre en place un comité en charge de l'élaboration des projets de textes relatifs à l'innovation des PME et aux modalités d'accompagnement des PME. Ce comité, constitué à la fois des responsables du MINPMEESA en charge des affaires juridiques et des PME, des organisations professionnelles des PME, des représentants des administrations partenaires et des experts dans les différents domaines d'intérêt, aura pour mandat d'élaborer lesdits projets de textes qui seront transmis à la hiérarchie. Dans un second temps, il sera question de vulgariser auprès des promoteurs des PME l'ensemble du dispositif réglementaire et institutionnel en faveur des PME. Pour cette opération, outre la sensibilisation et la vulgarisation qui se feront au niveau des services centraux, seront mis à contribution, les responsables des services déconcentrés et les Collectivités Locales Décentralisées en vue de la vulgarisation dans leurs unités respectives.

#### OBJECTIF 1. Améliorer la compétitivité des PME au Cameroun

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1   Nombre de PME mises à niveau	nb	2013	400	2018	700

#### ACTION 04

##### AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

Cette action se fera à travers la poursuite de la mise en place des Centres de Formalités de Création d'Entreprises en collaboration avec les administrations concernées (MINFI, MINJUSTICE, CNPS) et les personnels des services centraux et déconcentrés du MINPMEESA. L'objectif étant de réduire les délais et les coûts de création d'entreprises sur toute l'étendue du territoire national. L'amélioration du climat des affaires en faveur des PME se fera également à travers l'appui à la mise en place des Centres de Gestion Agréés au sein des délégations régionales de la CCIMA. Pour ce faire, le MINPMEESA mettra à la disposition des délégations régionales de la CCIMA le matériel nécessaire (mobilier de bureau et matériel informatique) pour la mise en place physique des CGA. S'agissant des experts à mettre à la disposition des CGA, le MINFI affectera des fiscalistes qui vont accompagner les PME dans l'élaboration de leurs documents comptables.

#### OBJECTIF 1. Contribuer à l'amélioration du climat des affaires à travers la simplification des procédures de création des entreprises et un meilleur encadrement des PME

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE		
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR	
1	Nombre de nouvelles PME créées dans les CFCE	nb	2012	7 189	2018	17 506

**ACTION 05****VALORISATION DES MATIERES PREMIERES LOCALES**

La valorisation des matières premières locales se fera par l'élaboration d'un programme national de valorisation des fibres naturelles dont l'étude est à réaliser. L'accompagnement des PME Agricoles et Agroalimentaires et la mise en place du Programme d'Appui au développement du Secteur Privé du Cameroun (PADSP-CAM).

**OBJECTIF 1.** Contribuer à travers la transformation des matières premières locales à l'augmentation de la valeur ajoutée manufacturière

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE		
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR	
1	Nombre cumulé de PME de transformation des matières premières locales mises en place	nb	2013	37	2018	334

**ACTION 06****PROMOTION DE L'ESPRIT D'ENTREPRISE**

La promotion de l'esprit d'entreprise se fera à travers la mise en place d'une pépinière nationale publique pilote à EDEA et l'organisation des Journées Nationales de la PME.

**OBJECTIF 1.** Promouvoir l'esprit d'entreprise auprès des jeunes diplômés des universités et des grandes écoles

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE		
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR	
1	Nombre d'entreprises créées par les anciens pensionnaires des structures d'encadrement	nb	2014	56	2018	150

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de PME mises à niveau	
Objectif	Améliorer la compétitivité des PME au Cameroun	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	511 - PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVEE ET AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES PME	
Action concernée par l'objectif	01 - AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Cellule de la compétitivité et de la sous-traitance (CCST)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Petites et Moyennes Entreprises (DPME)	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de PME mises à niveau par les structures d'encadrement mise en place par le MINPMEESA	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Nombre cumulé de PME mises à niveau à l'année N-1 + Nombre de PME mises à niveau à l'année N	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2013	Valeur: 400
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 700.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 500
	Année: 2017	Valeur: 600
	Année: 2018	Valeur: 700
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport de l'agence de Promotion des PME Rapport BSTP-CMR Rapport BMN Rapport d'activité EMPRETEC Rapport PACD Rapport PADSP Rapport PMEAA	
Mode de collecte des données	Exploitation des données secondaires collectées auprès des structures d'encadrement.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule des statistiques (CSTAT), Cellule de Suivi (CELSU)	
Vérification/ Validation des données	Division des Etudes des Projets et de la Prospective (DEPP)	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des statistiques (CSTAT)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule des statistiques (CSTAT)	
Coût de collecte et d'analyse	5 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Aucune	
Modalités d'interprétation	Appréciation de l'évolution de l'indicateur	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de nouvelles PME créées dans les CFCE	
Objectif	Contribuer à l'amélioration du climat des affaires à travers la simplification des procédures de création des entreprises et un meilleur encadrement des PME	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	511 - PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVEE ET AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES PME	
Action concernée par l'objectif	04 - AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Petites et Moyennes Entreprises (DPME)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Centres de Formalités de Création des Entreprises (CFCE), Greffes	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de nouvelles PME créées dans les CFCE et dans les services des Greffes	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Nombre de nouvelles PME créées dans les CFCE à l'année N	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2012	Valeur: 7189
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 17506.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 14502
	Année: 2017	Valeur: 15000
	Année: 2018	Valeur: 17506
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport des Centres de Formalités de Création des Entreprises (CFCE) Registre de Commerce et du Credit Mobilier (RCCM)	
Mode de collecte des données	Exploitation des données secondaires collectées auprès des Centres de Formalités de Création des Entreprises (CFCE) et des Greffes	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule des statistiques (CSTAT), Cellule de Suivi (CELSU)	
Vérification/ Validation des données	Division des Etudes des Projets et de la Prospective (DEPP)	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des statistiques (CSTAT)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule des statistiques (CSTAT)	
Coût de collecte et d'analyse	20 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Aucune	
Modalités d'interprétation	Appréciation de l'évolution de l'indicateur	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre cumulé de PME de transformation des matières premières locales mises en place	
Objectif	Contribuer à travers la transformation des matières premières locales à l'augmentation de la valeur ajoutée manufacturière	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	511 - PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVEE ET AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES PME	
Action concernée par l'objectif	05 - VALORISATION DES MATIERES PREMIERES LOCALES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Petites et Moyennes Entreprises (DPME)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Programme d'Appui au Développement des PME (PACD/PME), Projet OVOP	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre cumulé de PME de transformation de matières premières locales mises en place	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Nombre cumulé de PME de transformation de matières premières locales mises en place à l'année N-1 + Nombre de PME de transformation de matières premières locales mises en place à l'année N	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2013	Valeur: 37
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 334.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 188
	Année: 2017	Valeur: 280
	Année: 2018	Valeur: 334
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport du Programme d'Appui au Développement des PME (PACD/PME) Rapport du Projet OVOP	
Mode de collecte des données	Exploitation des données secondaires collectées auprès du Programme d'Appui au Développement des PME (PACD/PME) et du Projet OVOP.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de Suivi (CELSU), Cellule des statistiques (CSTAT)	
Vérification/ Validation des données	Direction des Petites et Moyennes Entreprises (DPME)	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule de Suivi (CELSU)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de Suivi (CELSU)	
Coût de collecte et d'analyse	0	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Aucune	
Modalités d'interprétation	Appréciation de l'évolution de l'indicateur	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'entreprises créées par les anciens pensionnaires des structures d'encadrement	
Objectif	Promouvoir l'esprit d'entreprise auprès des jeunes diplômés des universités et des grandes écoles	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	511 - PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVEE ET AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES PME	
Action concernée par l'objectif	06 - PROMOTION DE L'ESPRIT D'ENTREPRISE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Petites et Moyennes Entreprises (DPME)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Délégations régionales et départementales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'entreprises créées par les anciens pensionnaires des structures d'encadrement	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Nombre cumulé d'entreprises créées par les anciens pensionnaires des structures d'encadrement à l'année N-1 + Nombre d'entreprises créées par les anciens pensionnaires des structures d'encadrement à l'année N	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 56
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 150.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 100
	Année: 2017	Valeur: 130
	Année: 2018	Valeur: 150
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités des incubateurs	
Mode de collecte des données	Exploitation des données secondaires collectées auprès des structures d'encadrement.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de Suivi (CELSU), Cellule des statistiques (CSTAT)	
Vérification/ Validation des données	Direction des Petites et Moyennes Entreprises (DPME), Division des Etudes des Projets et de la Prospective (DEPP)	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule de Suivi (CELSU)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de Suivi (CELSU)	
Coût de collecte et d'analyse	0	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Aucune	
Modalités d'interprétation	Appréciation de l'évolution de l'indicateur	
5) Commentaires		
RAS		

## ■ 6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PME	163 761 000	163 761 000	500 000 000	500 000 000	663 761 000	663 761 000
04	AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES	205 463 000	205 463 000	20 611 821	20 611 821	226 074 821	226 074 821
05	VALORISATION DES MATIERES PREMIERES LOCALES	332 695 000	332 695 000	2 803 955 000	2 803 955 000	3 136 650 000	3 136 650 000
06	PROMOTION DE L'ESPRIT D'ENTREPRISE	53 719 000	53 719 000	335 000 000	335 000 000	388 719 000	388 719 000
<b>TOTAL</b>		<b>755 638 000</b>	<b>755 638 000</b>	<b>3 659 566 821</b>	<b>3 659 566 821</b>	<b>4 415 204 821</b>	<b>4 415 204 821</b>

## 7. PROGRAMME 513

PROMOTION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE  
L'ARTISANAT

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**ERIC MBONGO EWUSI**

*Directeur de l'Artisanat et des Migrations du Secteur Informel*



## 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La mise en oeuvre des Plans d'Ajustement Structurel aux fins de juguler la crise économique des années 80 a eu pour principales conséquences de créer un secteur informel très large et de favoriser l'émergence d'un mouvement associatif en forte progression. Devant cette réalité, le MINPMEESA a initié le Programme de promotion de l'Artisanat et de l'Economie Sociale. Il s'agit à travers ce programme, de développer les mécanismes et stratégies visant à améliorer les performances des domaines de l'Economie Sociale et de l'Artisanat et d'organiser la migration des Unités de productions Informelles vers les Unités de Productions Formelles.

### OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Organiser les secteurs de l'Economie Sociale et de l'artisanat et améliorer leurs performances.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'Organisation de l'Economie Sociale et des artisans mis à niveau	nb	2014	1 125	2018	1 905

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'Organisation de l'Economie Sociale et des artisans mis à niveau	
Objectif	Organiser les secteurs de l'Economie Sociale et de l'artisanat et améliorer leurs performances.	
Stratégie concernée	Le développement de l'entrepreneuriat collectif et de l'artisanat et migration des UPI vers le secteur formel	
Programme concerné par l'objectif	513 - PROMOTION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Artisanat et des Migrations du Secteur Informel	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Economie Sociale	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'Organisations de l'Economie Sociale et des artisans mis à niveau	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Nombre d'Organisations de l'Economie Sociale et des artisans mis à niveau à l'année N-1 + Nombre d'Organisations de l'Economie Sociale et des artisans mis à niveau à l'année N	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 1125
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2018	Valeur: 1905.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 1515
	Année: 2017	Valeur: 1650
	Année: 2018	Valeur: 1905
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Les rapports des Délégués régionaux et départementaux, de la Direction de l'Economie Sociale et rapports des Organisations des artisans subventionnés par le ministère	
Mode de collecte des données	Exploitation des données secondaires collectés auprès des Délégués régionaux et départementaux, de la Direction l'Economie Sociale, des Organisations de l'Economie Sociale et des artisans	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule des Statistiques (CELTAT)	
Vérification/ Validation des données	Division des Etudes des Projets et de la Prospective (DEPP)	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des Statistiques (CELTAT)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule des Statistiques (CELTAT)	
Coût de collecte et d'analyse	20 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Aucune	
Modalités d'interprétation	L'appréciation de l'évolution de l'indicateur	
5) Commentaires		
RAS		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 03:** AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PRODUITS ARTISANAUX
- ACTION 04:** PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT COLLECTIF
- ACTION 05:** COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX ET DES OES
- ACTION 06:** MIGRATION DES UPI VERS LE SECTEUR FORMEL

## ■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La stratégie pour atteindre l'objectif du programme III, à savoir organiser et améliorer les performances du secteur de l'Economie Sociale et de l'artisanat et faciliter une migration des unités de production informelle (UPI) vers l'artisanat et les micro-entreprises est la suivante :

- la structuration des domaines de l'économie sociale et de l'artisanat se fera au sein d'un comité constitué des responsables du MINPMEESA en charge des affaires juridiques, de l'économie sociale et de l'artisanat, des organisations professionnelles et des administrations partenaires. Ce comité sera en charge de produire les projets de textes sur les composantes de l'économie sociale et de l'artisanat du domaine des PMEESA et d'examiner les possibilités de constitution du Conseil National de l'Artisanat.
- Après la structuration, Il sera question de mettre en oeuvre des programmes de renforcement de capacités en collaboration avec les organisations professionnelles d'artisans, les organisations de l'économie sociale et les partenaires (administrations partenaires, CCIMA, FEICOM, PNDP et CTD). Ceci vise à terme l'amélioration de la qualité de leurs produits afin de les arrimer aux normes et standards internationaux.
- Une fois la qualité des produits améliorée, le MINPMEESA entend mettre en place des mécanismes en vue de faciliter leur commercialisation dans les villages artisanaux à travers la galerie virtuelle de vente des produits artisanaux et les salons régionaux et internationaux de l'artisanat. Les villages artisanaux construits seront placés sous la supervision d'un Coordonateur et d'un Comité de Gestion présidé par le Gouverneur ou son représentant et dans lequel siègent les délégués du Gouvernement, les élus locaux (maires) et les délégués régionaux et, dans le cas échéant les Délégués départementaux. Ces espaces serviront également d'ateliers de production.
- Enfin, des mesures seront prises en concertation avec les CTD, le personnel des services centraux et déconcentrés pour faciliter la migration des acteurs du secteur informel vers les TPE et l'Artisanat, à travers l'enregistrement des artisans dans les registres communaux. Cette activité bien qu'intégrant les contributions des administrations partenaires, notamment en ce qui concerne la mise à disposition de la logistique, sera principalement gérée par les élus locaux lesquels seront chargés de tenir ces registres et de produire des rapports périodiques au ministre en charge de l'Artisanat.

### 7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

#### ACTION 03

##### AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PRODUITS ARTISANAUX

Après la structuration, Il sera question de mettre en oeuvre des programmes de renforcement de capacités en collaboration avec les organisations professionnelles d'artisans, les organisations de l'Economie Sociale et les partenaires (administrations partenaires, CCIMA, FEICOM, PNDP et CTD). Ceci vise à terme l'amélioration de la qualité de leurs produits afin de les arrimer aux normes et standards internationaux.

#### OBJECTIF 1. Améliorer la qualité des produits artisanaux

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'artisans mis à niveau	nb	2013	15	2018	1 000

#### ACTION 04

##### PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT COLLECTIF

Il sera question de sensibiliser les responsables des Collectivités Territoriales Décentralisées à la promotion de l'Economie Sociale et mettre en oeuvre des programmes de renforcement de capacités en collaboration avec les organisations professionnelles d'artisans, les organisations de l'Economie Sociale et les partenaires (administrations partenaires, CCIMA, FEICOM, PNDP et CTD). Ceci vise à terme l'amélioration de la qualité de leurs produits afin de les arrimer aux normes et standards internationaux.

#### OBJECTIF 1. Garantir l'émergence de véritables entreprises collectives

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'Organisations de l'Economie Sociale mises à niveau	nb	2013	95	2018	590

#### ACTION 05

##### COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX ET DES OES

Une fois la qualité des produits améliorée, le MINPMEESA entend mettre en place des mécanismes en vue de faciliter leur commercialisation dans les villages artisanaux à travers la multiplication des espaces d'exposition et de vente, notamment les galeries virtuelles de vente des produits artisanaux et les salons régionaux et internationaux de l'artisanat, etc. Les villages artisanaux construits seront placés sous la supervision d'un Coordonateur et d'un Comité de Gestion présidé par le Gouverneur ou son

représentant. Y siégeront également, les délégués du Gouvernement, les élus locaux (maires) et les délégués régionaux et le cas échéant, les Délégués départementaux. Ces espaces serviront également d'ateliers de production. Ces mécanismes de commercialisation intègrent également l'inscription dans la mercuriale des produits artisanaux, d'où la nécessité d'arrimer les produits des artisans et des OES aux normes et standards internationaux.

### OBJECTIF 1. Améliorer le label de l'artisanat Camerounais

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de visiteurs (des villages artisanaux, des foires, des salons et des galeries virtuelles)	%	2013	77 000	2018	150 000

### ACTION 06

#### MIGRATION DES UPI VERS LE SECTEUR FORMEL

Des mesures seront prises en concertation avec les CTD, le FEICOM, la CCIMA, le PNDP et le personnel des services centraux et déconcentrés du MINPMEESA pour faciliter la migration des acteurs du secteur informel vers les TPE et l'Artisanat, à travers l'opérationnalisation des registres communaux d'enregistrement des artisans. Cette activité bien qu'intégrant les contributions des administrations partenaires, notamment en ce qui concerne la mise à disposition de la logistique, sera principalement gérée par les élus locaux qui seront chargés de tenir ces registres et de produire des rapports périodiques au Ministre en charge de l'Artisanat. La facilitation de la migration des acteurs intégrera également la formation des maires, la tenue de grandes campagnes de vulgarisation de la Loi et les textes conséquents en vue de leur appropriation par toutes les administrations et partenaires qui travaillent dans l'accompagnement et l'encadrement des Unités de Productions Informelles (MINEFOP, MINCOMMERCE, MINADER, MINEPIA, PIAASI, FNE et divers autres programmes).

### OBJECTIF 1. Faire migrer les UPI vers l'artisanat et les TPE

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'artisans enregistrés dans les registres communaux	nb	2013	9 976	2018	28 587

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'artisans mis à niveau	
Objectif	Améliorer la qualité des produits artisanaux	
Stratégie concernée	Le développement de l'entrepreneuriat collectif et de l'artisanat et migration des vers le secteur formel	UPI
Programme concerné par l'objectif	513 - PROMOTION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT	
Action concernée par l'objectif	03 - AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PRODUITS ARTISANAUX	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Artisanat et des Migrations du Secteur Informel	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Economie Sociale	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'artisans mis à niveau	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Nombre d'artisans mis à niveau à l'année N-1 + Nombre d'artisans mis à niveau à l'année N	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2013	Valeur: 15
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 1000.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 600
	Année: 2017	Valeur: 800
	Année: 2018	Valeur: 1000
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activité des Organisations des artisans , des délégués régionaux du MINPMEESA, de la Direction de l'Artisanat et des Migrations du Secteur Informel	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d'activités des Organisations des artisans , des Délégués régionaux du MINPMEESA, de la Direction de l'Artisanat et des Migrations du Secteur Informel	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de Suivi (CESUI), Cellule des Statistiques (CELSAT)	
Vérification/ Validation des données	Division des Etudes, des Projets et de la Prospective	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule de Suivi (CESUI)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de Suivi (CESUI)	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Aucun	
Modalités d'interprétation	Appréciation de l'évolution de l'indicateur	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'Organisations de l'Economie Sociale mises à niveau	
Objectif	Garantir l'émergence de véritables entreprises collectives	
Stratégie concernée	Le développement de l'entrepreneuriat collectif et de l'artisanat et migration des vers le secteur formel	UPI
Programme concerné par l'objectif	513 - PROMOTION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT	
Action concernée par l'objectif	04 - PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT COLLECTIF	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Economie Sociale	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Délégations Régionales et départementales du MINPMEESA	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Rapports d'activités de la Direction de l'Economie Sociale et des Organisations de l'Economie Sociale	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Nombre d'Organisations de l'Economie Sociale mises à niveau à l'année N-1 + Nombre d'Organisations de l'Economie Sociale mises à niveau à l'année N	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2013	Valeur: 95
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 590.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 380
	Année: 2017	Valeur: 450
	Année: 2018	Valeur: 590
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités	
Mode de collecte des données	Rapports d'activités de la Direction de l'Economie Sociale et des Organisations de l'Economie Sociale	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule des Statistiques (CELTAT) et Cellule de Suivi (Celsui)	
Vérification/ Validation des données	Division des Etudes, des Projets et de la Prospective	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule de Suivi (Celsui)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de Suivi (Celsui)	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Aucun	
Modalités d'interprétation	Appréciation de l'évolution de l'indicateur	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de visiteurs (des villages artisanaux, des foires, des salons et des galeries virtuelles)	
Objectif	Améliorer le label de l'artisanat Camerounais	
Stratégie concernée	Le développement de l'entrepreneuriat collectif et de l'artisanat et migration des UPI vers le secteur formel	
Programme concerné par l'objectif	513 - PROMOTION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT	
Action concernée par l'objectif	05 - COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX ET DES OES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Artisanat et des Migrations du Secteur Informel	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Délégations Régionales et Départementales du MINPMEESA	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Tickets d'entrée vendus	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de tickets vendus à l'année N	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2013	Valeur: 77000
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 150000.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 120000
	Année: 2017	Valeur: 135000
	Année: 2018	Valeur: 150000
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport des régisseurs des salons internationaux, régionaux et départementaux	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d'activités des régisseurs des salons internationaux, régionaux et départementaux	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule des Statistiques (CELTAT), Cellule de Suivi (CELSUI)	
Vérification/ Validation des données	Division des Etudes, des Projets et de la Prospective (DEPP)	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des Statistiques (CELTAT)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule des Statistiques (CELTAT), Cellule de Suivi (CELSUI)	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Aucun	
Modalités d'interprétation	Exploitation des rapports des régisseurs des salons internationaux, régionaux et départementaux	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'artisans enregistrés dans les registres communaux	
Objectif	Faire migrer les UPI vers l'artisanat et les TPE	
Stratégie concernée	Le développement de l'entrepreneuriat collectif et de l'artisanat et migration des UPI vers le secteur formel	
Programme concerné par l'objectif	513 - PROMOTION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT	
Action concernée par l'objectif	06 - MIGRATION DES UPI VERS LE SECTEUR FORMEL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Artisanat et des Migrations du Secteur Informel	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Délégations Régionales et Départementales du MINPMEESA	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Les enregistrements dans les registres communaux	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Nombre d'artisans enregistrés cumulés à l'année N-1 + nombre d'artisans enregistrés cumulés à l'année N	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2013	Valeur: 9976
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 28587.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 19529
	Année: 2017	Valeur: 25000
	Année: 2018	Valeur: 28587
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Registres communaux	
Mode de collecte des données	Exploitation des données secondaires issues des services déconcentrés du MINPMEESA	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule des Statistiques (CELSTAT) et Cellule de Suivi (CELSUI)	
Vérification/ Validation des données	Division des Etudes, des Projets et de la Prospective	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule de Suivi (CELSUI)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de Suivi (CELSUI)	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Aucun	
Modalités d'interprétation	Appréciation de l'évolution de l'indicateur	
5) Commentaires		
RAS		

#### ■ 7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
03	AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PRODUITS ARTISANAUX	135 144 000	135 144 000	0	0	135 144 000	135 144 000
04	PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT COLLECTIF	17 000 000	17 000 000	605 000 000	605 000 000	622 000 000	622 000 000
05	COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX ET DES OES	609 266 000	609 266 000	1 384 462 178	1 384 462 178	1 993 728 178	1 993 728 178
06	MIGRATION DES UPI VERS LE SECTEUR FORMEL	106 852 000	106 852 000	0	0	106 852 000	106 852 000
<b>TOTAL</b>		<b>868 262 000</b>	<b>868 262 000</b>	<b>1 989 462 178</b>	<b>1 989 462 178</b>	<b>2 857 724 178</b>	<b>2 857 724 178</b>

## **8. PROGRAMME 514**

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU  
SOUS-SECTEUR DES PETITES ET MOYENNES  
ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE  
L'ARTISANAT

RESPONSABLE DU PROGRAMME

**MAHOUNDETOBI**  
*Directeur des Affaires Générales*



## ■ 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'entrée en vigueur depuis le mois de janvier 2013 du Nouveau Régime Financier de l'Etat consacre la mise en oeuvre du budget programme dans la gestion des dépenses publiques et appelle le renforcement des ressources tant humaines que matérielles pour assurer la réalisation des objectifs de la stratégie du MINPMEESA. Il est question dans ce programme, de créer des conditions en vue de permettre l'émergence des rendements optimum des personnels du MINPMEESA.

### ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au MINPMEESA.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau de réalisation des programmes du MINPMEESA.	%	2014	25	2018	70

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Niveau de réalisation des programmes du MINPMEESA.
Objectif	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au MINPMEESA.
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	514 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Petites et Moyennes Entreprises, Direction de l'Economie Sociale, Direction de l'Artisanat et de la Migration du Secteur Informel
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Information à collecterLe rapport d'activités général du département ministériel et les résultats de la feuille de route nous ont permis d'avoir un taux initial 25% en 2014
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Nombre d'activités réalisées sur nombre d'activités prévues multiplié par 100
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2013 Valeur: 25
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2018 Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2016 Valeur: 50
	Année: 2017 Valeur: 60
	Année: 2018 Valeur: 70
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)	
Source de données	Rapport de mise en œuvre de la feuille de route et rapport de mise en œuvre des activités
Mode de collecte des données	La collecte est assurée par un responsable de la Cellule de Suivi, Contrôleur de gestion du programme, et basée sur l'analyse qualitative et quantitative des rapports (physique et numérique) de toutes les structures.
Services ou organismes responsables de la collecte des données	L'interprétation est effectuée au sein du comité PPBS qui comprend les responsables de programmes et d'actions, les contrôleurs de gestion
Vérification/ Validation des données	Direction des Etudes, des Projets et de la Prospective
Service responsable de la synthèse des données	Direction des Etudes, des Projets et de la Prospective
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Etudes, des Projets et de la Prospective
Coût de collecte et d'analyse	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Non Applicable
Modalités d'interprétation	Appréciation de l'évolution de l'indicateur
5) Commentaires	
RAS	

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINPMEESA
- ACTION 02:** AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS
- ACTION 03:** ETUDE STRATEGIQUE ET PLANIFICATION AU MINPMEESA
- ACTION 06:** DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DE COMMUNICATION, DE COOPERATION ET DE PARTENARIAT
- ACTION 08:** DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINPMEESA
- ACTION 09:** DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINPMEESA
- ACTION 10:** DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

## ■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La stratégie pour atteindre l'objectif poursuivi par ce programme à savoir, améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en oeuvre des programmes au MINPMEESA se fera ainsi qu'il suit :

- Coordonner et suivre les activités au MINPMEESA à travers la mise sur pied d'un dispositif de suivi/évaluation des tâches, des activités et des actions de chaque programme. On procèdera par la désignation des responsables d'activités, d'actions et de programmes. Ceux-ci seront chargés à leur niveau de mettre en place une organisation interne pour optimiser l'atteinte des objectifs du programme. Il s'agira également ici de mettre en place la stratégie ministérielle de lutte contre la corruption.
- Elaborer les documents de planification du MINPMEESA. Ces activités seront mises en oeuvre au sein du comité PPBS en collaboration avec les administrations partenaires (MINEPAT et MINFI). Il sera question de produire dans les délais les documents exigibles (CDMT, RRP, PPA, RAP, etc.), les documents produits permettront d'optimiser la qualité de la dépense publique du MINPMEESA.
- Développer le système d'informations statistiques : la mise en oeuvre des activités passe par la création d'un comité composé des responsables des directions techniques et ceux de l'Institut National de la Statistique. Un dispositif est déjà créé en collaboration avec les services déconcentrés du MINPMEESA pour faciliter la circulation des données des sources vers les coordonateurs de programmes et les directions techniques, avec pour objectif de produire des bulletins d'informations statistiques, des notes de conjonctures ainsi que des annuaires statistiques.
- Améliorer le cadre de travail au MINPMEESA. L'organisation mise en place pour atteindre les résultats commence par le recensement de tous les postes de travail, matériels et mobiliers de bureau, et des besoins par poste. Une programmation est faite en collaboration avec les responsables de programmes, les directions techniques et les services déconcentrés, celle-ci vise à prioriser les dotations en équipements, les réhabilitations et les constructions des édifices.
- Améliorer les compétences des ressources humaines. Il s'agit de pourvoir en personnel tous les postes disponibles et de poursuivre les formations conformément aux recommandations de l'étude sur l'évaluation des besoins en renforcement de capacités au MINPMEESA.
- Participer à la lutte contre la corruption par l'élaboration d'une stratégie ministérielle. Des séminaires de

sensibilisation et d'éducation aux méthodes de bonne gouvernance seront organisés et animés par les membres de la Cellule de lutte contre la corruption auprès des personnels des services centraux et déconcentrés.

### 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

#### ACTION 01

##### COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINPMEESA

Coordonner et suivre les activités au MINPMEESA à travers la mise sur pied d'un dispositif de suivi/évaluation des tâches, des activités et des actions de chaque programme. On procédera par la désignation des responsables d'activités et d'actions. Ceux-ci seront chargés à leur niveau de mettre en place une organisation interne pour optimiser l'atteinte des objectifs du programme. Il s'agira également ici de mettre en place la stratégie ministérielle de lutte contre la corruption.

#### OBJECTIF 1. Améliorer la contribution des structures à la réalisation des programmes

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de réalisation des activités par les structures techniques	%	2014	25	2018	70

#### ACTION 02

##### AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS

L'organisation mise en place pour atteindre les résultats commence par le recensement de tous les postes de travail, du matériel, du mobilier de bureau et des besoins par poste. Une programmation est faite en collaboration avec les responsables de programmes, les directions techniques et les services déconcentrés. Celle-ci a pour but de prioriser les dotations en équipements, les réhabilitations et les constructions des édifices abritant les structures.

#### OBJECTIF 1. Améliorer le rendement et l'épanouissement du personnel au MINPMEESA

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de bureau équipés en matériel informatique et mobilier de bureau	nb	2012	56	2018	180

**ACTION 03****ETUDE STRATEGIQUE ET PLANIFICATION AU MINPMEESA**

Ces activités seront mises en oeuvre au sein du comité PPBS en collaboration avec les administrations partenaires (MINEPAT et MINFI). Il sera question ici de produire dans les délais les documents exigibles (CDMT, RRP, PPA, RAP, etc.), les documents produits permettront d'optimiser la qualité de la dépense publique au MINPMEESA.

**OBJECTIF 1.** Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au MINPMEESA

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais au MINPMEESA	nb	2012	4	2018	8

**ACTION 06****DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DE COMMUNICATION, DE COOPERATION ET DE PARTENARIAT**

Vulgariser et faire connaître les activités menées par le MINPMEESA pour accroître la visibilité des actions qui sont menées en faveur de sa cible par une bonne couverture médiatique.

**OBJECTIF 1.** Améliorer la visibilité et l'accessibilité des informations du MINPMEESA

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de plates formes d'information du MINPMEESA	nb	2012	1	2018	7

**ACTION 08****DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINPMEESA**

Développer les TIC au MINPMEESA pour optimiser les échanges administratifs entre les différentes structures au niveau central et déconcentré et accroître la célérité dans le traitement des dossiers.

**OBJECTIF 1.** Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du MINPMEESA

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique	%	2014	20	2018	70

**ACTION 09****DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINPMEESA**

La mise en oeuvre des activités passe par la création d'un comité composé des responsables des directions techniques et ceux de l'Institut National de la Statistique. Un dispositif est déjà créé en collaboration avec les services déconcentrés du MINPMEESA pour faciliter la circulation des données des sources vers les coordonateurs de programmes et les directions techniques, avec pour objectif de produire des bulletins d'informations statistiques, des notes de conjonctures ainsi que des annuaires statistiques.

**OBJECTIF 1.** Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques au MINPMEESA

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	production annuel de l'annuaire statistique et de la note de conjoncture	nb	2014	2	2018	2

**ACTION 10****DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES**

Il s'agit de pourvoir en personnels compétents tous les postes disponibles et de poursuivre le développement des Ressources Humaines conformément aux recommandations de l'étude sur l'évaluation des besoins en renforcement des capacités au MINPMEESA.

**OBJECTIF 1.** Accroître qualitativement les ressources humaines au MINPMEESA

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de sessions de formation organisées à l'intention des personnels du MINPMEESA	nb	2015	192	2018	294

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités par les structures techniques	
Objectif	Améliorer la contribution des structures à la réalisation des programmes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	514 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT	
Action concernée par l'objectif	01 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINPMEESA	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Toutes les Directions	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Niveau de réalisation des activités des Directions techniques	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Moyenne des taux (t) de réalisations (r) des trois Directions Techniques (DPME, DAMSI, DES) (tr DPME + tr DAMSI + tr DES) / 3	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 25%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 50
	Année: 2017	Valeur: 60
	Année: 2018	Valeur: 70
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports des Directions Techniques	
Mode de collecte des données	Exploitation des données secondaires provenant des Directions Techniques	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de Suivi	
Vérification/ Validation des données	Secrétariat général	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule de Suivi	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Toutes les Directions Techniques	
Coût de collecte et d'analyse	Aucun	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Aucune	
Modalités d'interprétation	Appréciation de l'évolution des taux de réalisation	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de bureau équipés en materiel informatique et mobilier de bureau	
Objectif	Améliorer le rendement et l'épanouissement du personnel au MINPMEESA	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	514 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT	
Action concernée par l'objectif	02 - AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Sous-Direction des Personnels, de la Solde et des Pensions	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de bureaux équipés en matériels informatiques et mobiliers de bureau	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Nombre de Bureaux équipés sur une année	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2012	Valeur: 56
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 180.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 127
	Année: 2017	Valeur: 160
	Année: 2018	Valeur: 180
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport de la Direction des Affaires Générales	
Mode de collecte des données	Exploitation des données secondaires provenant du rapport d'activités de la DAG et du rapport de suivi du BIP	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance	
Vérification/ Validation des données	Direction des Affaires Générales	
Service responsable de la synthèse des données	Service Budget et du Matériel	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance	
Coût de collecte et d'analyse	Aucun	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Aucun	
Modalités d'interprétation	Analyse de l'évolution du nombre des bureaux équipés	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais au MINPMEESA	
Objectif	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au MINPMEESA	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	514 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT	
Action concernée par l'objectif	03 - ETUDE STRATEGIQUE ET PLANIFICATION AU MINPMEESA	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division des Etudes, des Projets et de la Prospective	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre des documents budgétaires et financiers produits annuellement	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Nombres de document produit à l'année N	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 4
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 8.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 8
	Année: 2017	Valeur: 8
	Année: 2018	Valeur: 8
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités de la Division des Etudes, des Projets et de la Prospective	
Mode de collecte des données	Exploitation des données secondaires provenant de la Division des Etudes, des Projets et de la Prospective	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule des Etudes et de la Prospective	
Vérification/ Validation des données	Division des Etudes, des Projets et de la Prospective	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des Etudes et de la Prospective	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de Suivi	
Coût de collecte et d'analyse	Aucun	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Aucune	
Modalités d'interprétation	Appréciation de l'évolution du nombre de documents produits annuellement	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de plates formes d'information du MINPMEESA	
Objectif	Ameliorer la visibilité et l'accessibilité des informations du MINPMEESA	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	514 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT	
Action concernée par l'objectif	06 - DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DE COMMUNICATION, DE COOPERATION ET DE PARTENARIAT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Cellule de la Communication	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Délégations Régionales et Départementales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Plateformes d'information mises en place par le MINPMEESA	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Nombre cumulé de plateformes d'information mises en place à l'année N	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2012	Valeur: 1
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 7.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 2
	Année: 2017	Valeur: 4
	Année: 2018	Valeur: 7
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités de la Cellule de de Communication	
Mode de collecte des données	Exploitation des données secondaires collectées auprès de la cellule de communication	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de Suivi (CELSU)	
Vérification/ Validation des données	Secretariat Général	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule de Suivi (CELSU)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de Suivi (CELSU)	
Coût de collecte et d'analyse	0	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Aucune	
Modalités d'interprétation	Appréciation de l'évolution de l'indicateur	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique	
Objectif	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du MINPMEESA	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	514 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT	
Action concernée par l'objectif	08 - DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINPMEESA	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Cellule Informatique	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Délégations régionales et Départementales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre cumulé d'activités du schéma directeur informatique réalisée	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre cumulé d'activités du schéma directeur informatique réalisée à l'année N sur Nombre Total d'activités du schéma directeur informatique à réaliser	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 20
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 40
	Année: 2017	Valeur: 56
	Année: 2018	Valeur: 70
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activité de la Cellule Informatique	
Mode de collecte des données	Exploitation des données secondaires collectées auprès de la Cellule Informatique	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de Suivi (CELSU), Cellule Informatique	
Vérification/ Validation des données	Secrétariat Général	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule de Suivi (CELSU), Cellule Informatique	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de Suivi (CELSU), Cellule Informatique	
Coût de collecte et d'analyse	0	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Aucune	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	production annuel de l'annuaire statistique et de la note de conjoncture	
Objectif	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques au MINPMEESA	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	514 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT	
Action concernée par l'objectif	09 - DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINPMEESA	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division des Etudes des Projets et de la Prospective (DEPP)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales (DAG)	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'éditions de l'annuaire statistique et de la note de conjoncture sur les PME produites par an	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Nombre d'éditions de l'annuaire statistique + Nombre d'édition de la note de conjoncture sur les PME à l'année N	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2012	Valeur: 1
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 2.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 2
	Année: 2017	Valeur: 2
	Année: 2018	Valeur: 2
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Chefs d'Entreprises, Rapports CFCE, service des Greffes	
Mode de collecte des données	Enquêtes primaires auprès des chefs d'entreprises et l'exploitation des données secondaires collectées auprès des structures d'encadrement.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule des statistiques (CSTAT), Cellule des Etudes et de la Prospective (CEP)	
Vérification/ Validation des données	Division des Etudes des Projets et de la Prospective (DEPP)	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des statistiques (CSTAT), Cellule des Etudes et de la Prospective (CEP)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule des statistiques (CSTAT), Cellule des Etudes et de la Prospective (CEP)	
Coût de collecte et d'analyse	40 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Aucune	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de sessions de formation organisées à l'intention des personnels du MINPMEESA	
Objectif	Accroître qualitativement les ressources humaines au MINPMEESA	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	514 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT	
Action concernée par l'objectif	10 - DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Structures rattachées	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Faire la somme de toutes les sessions de formation organisées à l'intention des personnels du MINPMEESA	
Périodicité de la mesure	Mensuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2015	Valeur: 192
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 294.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 222
	Année: 2017	Valeur: 254
	Année: 2018	Valeur: 294
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction des Affaires Générales	
Mode de collecte des données	Les invitations sont centralisées par la cellule de suivi pour celles envoyées aux personnels des services centraux. Celles envoyées aux personnels des services déconcentrés sont stockées dans les délégations régionales puis transmises à la cellule de suivi.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Affaires Générales + Cellule de Suivi	
Vérification/ Validation des données	Secretariat Général	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule des Statistiques	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule des Statistiques	
Coût de collecte et d'analyse	Forfait à déterminer selon les disponibilités	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Aucun	
Modalités d'interprétation	Appréciation de l'évolution des invitations	
5) Commentaires		
RAS		

## ■ 8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINPMEESA	3 307 700 000	3 307 700 000	0	0	3 307 700 000	3 307 700 000
02	AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS	0	0	459 036 001	459 036 001	459 036 001	459 036 001
03	ETUDE STRATEGIQUE ET PLANIFICATION AU MINPMEESA	53 000 000	53 000 000	0	0	53 000 000	53 000 000
06	DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DE COMMUNICATION, DE COOPERATION ET DE PARTENARIAT	6 000 000	6 000 000	0	0	6 000 000	6 000 000
08	DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINPMEESA	28 000 000	28 000 000	25 000 000	25 000 000	53 000 000	53 000 000
09	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINPMEESA	30 000 000	30 000 000	0	0	30 000 000	30 000 000
10	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	687 400 000	687 400 000	0	0	687 400 000	687 400 000
<b>TOTAL</b>		<b>4 112 100 000</b>	<b>4 112 100 000</b>	<b>484 036 001</b>	<b>484 036 001</b>	<b>4 596 136 001</b>	<b>4 596 136 001</b>

**ANNEXE**  
**TABLEAU DE BUDGETISATION**



**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE  
L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
Secteur 9	<b>PRODUCTION ET COMMERCE</b>	<b>11 869 065</b>	<b>11 869 065</b>
Fonction 91	<b>Affaires communes de la production, du commerce et de l'emploi</b>	<b>11 869 065</b>	<b>11 869 065</b>
Programme 511	<b>PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVEE ET AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES PME</b>	<b>4 415 205</b>	<b>4 415 205</b>
Action 01	<b>AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PME</b>	<b>663 761</b>	<b>663 761</b>
Article 32 00 21	<b>BSTP-CMR</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	100 000	100 000
Article 32 00 23	<b>Agence APME</b>	<b>300 000</b>	<b>300 000</b>
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	300 000	300 000
Article 33 00 02	<b>Direction des Petites et Moyennes Entreprises</b>	<b>195 000</b>	<b>195 000</b>
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	30 000	30 000
2261	Achats de mobilier de bureau	30 000	30 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	40 000	40 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	80 000	80 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
Article 34 00 10	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>68 761</b>	<b>68 761</b>
Paragraphe 6220	Salaires brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	68 761	68 761
Action 04	<b>AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES</b>	<b>226 075</b>	<b>226 075</b>
Article 33 00 02	<b>Direction des Petites et Moyennes Entreprises</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 34 00 10	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>64 463</b>	<b>64 463</b>
Paragraphe 6220	Salaires brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	64 463	64 463
Article 44 10 30	<b>CFCE de Ngaoundéré</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	3 000	3 000
Article 44 11 12	<b>CFCE de Yaoundé</b>	<b>19 000</b>	<b>19 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	6 000	6 000
Article 44 12 20	<b>CFCE de Bertoua</b>	<b>10 500</b>	<b>10 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	3 500	3 500
Article 44 13 20	<b>CFCE de Maroua</b>	<b>11 500</b>	<b>11 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

### CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	3 500	3 500
Article 44 14 15	<b>CFCE de Douala</b>	<b>21 500</b>	<b>21 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	7 500	7 500
Article 44 15 16	<b>CENTRE DE FORMALITE DE CREATION D'ENTREPRISE DE GAROUA</b>	<b>11 500</b>	<b>11 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	5 500	5 500
Article 44 16 17	<b>CENTRE DE FORMALITE DE CREATION D'ENTREPRISE DE BAMENDA</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	3 000	3 000
Article 44 17 18	<b>CENTRE DE FORMALITE ET DE CREATION D'ENTREPRISE DE BAFOUSSAM</b>	<b>11 000</b>	<b>11 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	3 000	3 000
Article 44 18 18	<b>Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Sud</b>	<b>20 612</b>	<b>20 612</b>
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	20 612	20 612
Article 44 18 20	<b>CFCE d'Ebolowa</b>	<b>10 500</b>	<b>10 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	3 500	3 500
Article 44 19 30	<b>CFCE de Limbé</b>	<b>10 500</b>	<b>10 500</b>
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	3 500	3 500
Action 05	<b>VALORISATION DES MATIERES PREMIERES LOCALES</b>	<b>3 136 650</b>	<b>3 136 650</b>
Article 32 00 20	<b>Programme PADSP-CAM</b>	<b>70 000</b>	<b>70 000</b>
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	70 000	70 000
Article 32 00 22	<b>Programme PMEAA</b>	<b>175 000</b>	<b>175 000</b>
Paragraphe 2819	Autres transferts en capital aux autres unités administratives	150 000	150 000
6524	Subventions de fonctionnement aux ONG et associations	25 000	25 000
Article 33 00 02	<b>Direction des Petites et Moyennes Entreprises</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	100 000	100 000
Article 34 00 10	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>96 695</b>	<b>96 695</b>
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	96 695	96 695

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE  
L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
Article 45 11 50	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Nyong et So'o</b>	<b>5 890</b>	<b>5 890</b>
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	5 890	5 890
Article 67 00 03	<b>C2D: Prog PMEA</b>	<b>689 065</b>	<b>689 065</b>
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	478 065	478 065
6627	Transfert aux fonds spéciaux	211 000	211 000
Article 98 00 00	<b>FINEX</b>	<b>2 000 000</b>	<b>2 000 000</b>
Paragraphe 2028	Restructuration du personnel, amélioration de la gestion des ressources humaines	2 000 000	2 000 000
Action 06	<b>PROMOTION DE L'ESPRIT D'ENTREPRISE</b>	<b>388 719</b>	<b>388 719</b>
Article 33 00 02	<b>Direction des Petites et Moyennes Entreprises</b>	<b>25 000</b>	<b>25 000</b>
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	25 000	25 000
Article 34 00 10	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>53 719</b>	<b>53 719</b>
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	53 719	53 719
Article 45 14 15	<b>Délégation Départementale des PMEESA de la Sanaga Maritime</b>	<b>160 000</b>	<b>160 000</b>
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	10 000	10 000
2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	100 000	100 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	50 000	50 000
Article 45 17 25	<b>Délégation Départementale des PMEESA de la Menoua</b>	<b>150 000</b>	<b>150 000</b>
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	150 000	150 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE  
L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
Programme 513	<b>PROMOTION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT</b>	<b>2 857 724</b>	<b>2 857 724</b>
Action 03	<b>AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PRODUITS ARTISANAUX</b>	<b>135 144</b>	<b>135 144</b>
Article 33 00 03	<b>Direction de l'Artisanat et de la Migration du Secteur Informel</b>	<b>36 300</b>	<b>36 300</b>
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	20 000	20 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
6641	Cotisations à des organisations internationales	6 300	6 300
Article 34 00 10	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>98 844</b>	<b>98 844</b>
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	98 844	98 844
Action 04	<b>PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT COLLECTIF</b>	<b>622 000</b>	<b>622 000</b>
Article 33 00 04	<b>Direction de l'Economie Sociale</b>	<b>17 000</b>	<b>17 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
Article 64 10 08	<b>COMMUNE DE DIR</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	5 000	5 000
Article 64 10 16	<b>COMMUNE DE MBE</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	5 000	5 000
Article 64 10 27	<b>COMMUNE DE NGAOUNDERE I</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	5 000	5 000
Article 64 10 29	<b>COMMUNE DE NGAOUNDERE IIIe</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	5 000	5 000
Article 64 10 35	<b>COMMUNE DE NGAOUNDERE II</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	5 000	5 000
Article 64 11 02	<b>COMMUNE D'AKONO</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	10 000	10 000
Article 64 11 05	<b>COMMUNE D'AFANLOUM</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	10 000	10 000
Article 64 11 12	<b>COMMUNE DE BIKOK</b>	<b>25 000</b>	<b>25 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	25 000	25 000
Article 64 11 19	<b>COMMUNE DE BAFIA</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	5 000	5 000
Article 64 11 24	<b>COMMUNE D'EBEBDA</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	5 000	5 000
Article 64 11 25	<b>COMMUNE DE MFOU</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	5 000	5 000
Article 64 11 48	<b>COMMUNE DE MBANKOMO</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	4 000	4 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE  
L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
Article 64 11 49	<b>COMMUNE DE MENGUEME</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	5 000	5 000
Article 64 11 66	<b>COMMUNE DE NGOMEDZAP</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	10 000	10 000
Article 64 11 67	<b>COMMUNE DE NKOLMETET</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	5 000	5 000
Article 64 11 70	<b>COMMUNE DE NGOUMOU</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	20 000	20 000
Article 64 11 76	<b>COMMUNE D'OBALA</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	5 000	5 000
Article 64 11 78	<b>COMMUNE D'OKOLA</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	20 000	20 000
Article 64 11 80	<b>COMMUNE D'OMBESSA</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	3 000	3 000
Article 64 11 82	<b>COMMUNE DE SAA</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	15 000	15 000
Article 64 11 86	<b>COMMUNE YDE I</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	20 000	20 000
Article 64 11 88	<b>COMMUNE DE YAOUNDE II</b>	<b>3 500</b>	<b>3 500</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	3 500	3 500
Article 64 11 90	<b>COMMUNE DE YAOUNDE V</b>	<b>9 865</b>	<b>9 865</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	9 865	9 865
Article 64 11 92	<b>COMMUNE DE YAOUNDE IV</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	10 000	10 000
Article 64 11 98	<b>COMMUNE DE YDE VII</b>	<b>25 000</b>	<b>25 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	25 000	25 000
Article 64 12 02	<b>COMMUNE D'ABONG MBANG</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	5 000	5 000
Article 64 12 03	<b>COMMUNE DE SOMALOMO</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	5 000	5 000
Article 64 12 08	<b>COMMUNE DE BERTOUA Ier</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	5 000	5 000
Article 64 12 29	<b>COMMUNE DE MANDJOU</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	5 000	5 000
Article 64 12 32	<b>COMMUNE DE NDELELE</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	5 000	5 000
Article 64 13 07	<b>COMMUNE DE DARGALA</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	5 000	5 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE  
L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
Article 64 13 11	<b>COMMUNE DE MAROUA 1er</b>	<b>22 000</b>	<b>22 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	22 000	22 000
Article 64 13 58	<b>COMMUNE DE MORA</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	5 000	5 000
Article 64 13 60	<b>COMMUNE DE MOULVOUDAYE</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	10 000	10 000
Article 64 14 08	<b>COMMUNE DE DOUALA 1er</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	5 000	5 000
Article 64 14 09	<b>COMMUNE DE DOUALA 3ile</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	10 000	10 000
	2842 Transferts en capital aux ONG et associations	5 000	5 000
Article 64 14 14	<b>COMMUNE DE DOUALA 4Ve</b>	<b>11 635</b>	<b>11 635</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	11 635	11 635
Article 64 14 15	<b>COMMUNE DE NDOM</b>	<b>18 000</b>	<b>18 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	18 000	18 000
Article 64 14 16	<b>COMMUNE DE DOUALA 5e</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	10 000	10 000
Article 64 14 35	<b>COMMUNE DE NYANON</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	5 000	5 000
Article 64 14 50	<b>COMMUNE DE MASOCK SONGLOULOU</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	20 000	20 000
Article 64 15 14	<b>COMMUNE DE LAGDO</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	5 000	5 000
Article 64 15 15	<b>COMMUNE DE DEMBO</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	5 000	5 000
Article 64 15 30	<b>COMMUNE DE GAROUA 1e</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	10 000	10 000
Article 64 15 31	<b>COMMUNE DE GAROUA 3ile</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	5 000	5 000
Article 64 15 36	<b>COMMUNE DE GAROUA 2e</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	20 000	20 000
Article 64 16 01	<b>COMMUNE D'OKU</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	5 000	5 000
Article 64 16 16	<b>COMMUNE DE BELO</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	15 000	15 000
Article 64 16 36	<b>COMMUNE DE MISAJE</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	5 000	5 000
Article 64 16 48	<b>COMMUNE DE NKAMBE</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE  
L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	5 000	5 000
Article 64 17 01	<b>COMMUNE DE BAFOUSSAM 1er</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	5 000	5 000
Article 64 17 10	<b>COMMUNE DE BAKOU</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	20 000	20 000
Article 64 17 32	<b>COMMUNE DE BAYANGAM</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	5 000	5 000
Article 64 17 35	<b>COMMUNE DE BASSAMBA</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	5 000	5 000
Article 64 17 36	<b>COMMUNE DE DSCHANG</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	5 000	5 000
Article 64 18 04	<b>COMMUNE D'AMBAM</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	10 000	10 000
Article 64 18 05	<b>COMMUNE DE SANGMELIMA</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	20 000	20 000
Article 64 18 06	<b>COMMUNE DE BENG BIS</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	5 000	5 000
Article 64 18 10	<b>COMMUNE DE BIWONG-BANE</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	5 000	5 000
Article 64 18 13	<b>COMMUNE D'EBOLOWA II</b>	<b>3 788</b>	<b>3 788</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	3 788	3 788
Article 64 18 26	<b>COMMUNE DE MEYOMESSALA</b>	<b>14 212</b>	<b>14 212</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	14 212	14 212
Article 64 18 32	<b>COMMUNE DE MVENGUE</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	5 000	5 000
Article 64 18 39	<b>COMMUNE D'EBOLOWA 1er</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	15 000	15 000
Article 64 19 05	<b>COMMUNE DE LIMBE I</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	10 000	10 000
Article 64 19 12	<b>COMMUNE DE KUMBA I</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	5 000	5 000
Article 64 19 13	<b>COMMUNE DE DIKOME BALUE</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	5 000	5 000
Action 05	<b>COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX ET DES OES</b>	<b>1 993 728</b>	<b>1 993 728</b>
Article 33 00 03	<b>Direction de l'Artisanat et de la Migration du Secteur Informel</b>	<b>654 388</b>	<b>654 388</b>
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	654 388	654 388
Article 34 00 10	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>203 266</b>	<b>203 266</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000	15 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

### CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	6 000	6 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	8 000	8 000
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	148 266	148 266
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
Article 39 00 00	<b>Dépenses Communes de l'Administration Centrale</b>	<b>300 000</b>	<b>300 000</b>
Paragraphe 6901	Provisions de fonctionnement	300 000	300 000
Article 44 10 12	<b>Village Artisanal de Ngaoundéré</b>	<b>5 500</b>	<b>5 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	3 500	3 500
Article 44 11 20	<b>Centre Internationale de l'Artisanat de yaoundé</b>	<b>5 500</b>	<b>5 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	3 500	3 500
Article 44 12 12	<b>Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat de l'Est</b>	<b>4 900</b>	<b>4 900</b>
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 900	4 900
Article 44 12 13	<b>village artisanal de Bertoua</b>	<b>5 500</b>	<b>5 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	3 500	3 500
Article 44 13 14	<b>Village artisanal de Maroua</b>	<b>14 000</b>	<b>14 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 500	3 500
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	3 500	3 500
Article 44 14 16	<b>Village artisanal de Douala</b>	<b>14 000</b>	<b>14 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 500	3 500
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	3 500	3 500
Article 44 15 15	<b>Délégation REGIONALE des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Nord</b>	<b>17 475</b>	<b>17 475</b>
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 900	4 900
2232	Rénovation, gros entretien de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	12 575	12 575
Article 44 15 17	<b>Village Artisanale de Garoua</b>	<b>14 000</b>	<b>14 000</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

### CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 500	3 500
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	3 500	3 500
Article 44 16 18	<b>Village artisanal de Bamenda</b>	<b>14 000</b>	<b>14 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 500	3 500
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	3 500	3 500
Article 44 17 20	<b>village artisanal de Bafoussam</b>	<b>5 500</b>	<b>5 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	3 500	3 500
Article 44 18 18	<b>Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Sud</b>	<b>78 729</b>	<b>78 729</b>
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	78 729	78 729
Article 44 18 19	<b>Village artisanal d'Ebolowa</b>	<b>14 000</b>	<b>14 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 500	3 500
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	3 500	3 500
Article 44 19 19	<b>Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Sud-Ouest</b>	<b>89 050</b>	<b>89 050</b>
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	7 650	7 650
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 900	4 900
2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	76 500	76 500
Article 44 19 20	<b>Village artisanal de Limbé</b>	<b>14 000</b>	<b>14 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 500	3 500
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	3 500	3 500
Article 45 11 50	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Nyong et So'o</b>	<b>220 000</b>	<b>220 000</b>
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	20 000	20 000
2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	200 000	200 000
Article 45 17 40	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Noun</b>	<b>319 920</b>	<b>319 920</b>
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	29 460	29 460
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	290 460	290 460

**PROJET****BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE  
L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT****DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
Action 06	<b>MIGRATION DES UPI VERS LE SECTEUR FORMEL</b>	<b>106 852</b>	<b>106 852</b>
Article 32 00 16	<b>Cellule Informatique</b>	<b>23 200</b>	<b>23 200</b>
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	23 200	23 200
Article 33 00 03	<b>Direction de l'Artisanat et de la Migration du Secteur Informel</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 34 00 10	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>81 652</b>	<b>81 652</b>
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	81 652	81 652

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE  
L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
Programme 514	<b>GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT</b>	<b>4 596 136</b>	<b>4 596 136</b>
Action 01	<b>COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINPMEESA</b>	<b>3 307 700</b>	<b>3 307 700</b>
Article 22 00 21	<b>Cabinet du Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat</b>	<b>349 000</b>	<b>349 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	85 000	85 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	20 000	20 000
6103	Achats de mobilier de bureau	10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	30 000	30 000
6117	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services(uniformes, tenues de travail)	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	60 000	60 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	17 000	17 000
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
6174	Frais de réception	30 000	30 000
6261	Heures supplémentaires	15 000	15 000
Article 23 00 10	<b>Inspection Générale</b>	<b>38 500</b>	<b>38 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	8 500	8 500
Article 24 00 10	<b>Conseillers Techniques</b>	<b>18 000</b>	<b>18 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 28 00 02	<b>Cellule de lutte contre la corruption</b>	<b>10 500</b>	<b>10 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 28 00 03	<b>Cellule de la Bonne Gouvernance</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE  
L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 28 00 04	<b>Cellule de lutte contre le MST,SIDA et Tuberculose</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6113	Achats de vaccins ou tests et autres préventions	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 29 00 00	<b>Dépenses Communes Cabinet du MINPMEESA</b>	<b>145 000</b>	<b>145 000</b>
Paragraphe 6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	50 000	50 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	45 000	45 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	50 000	50 000
Article 32 00 10	<b>Secrétariat Général</b>	<b>84 000</b>	<b>84 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	20 000	20 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	9 000	9 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	23 000	23 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	12 000	12 000
6174	Frais de réception	10 000	10 000
6269	Primes spécifiques	6 000	6 000
Article 32 00 11	<b>Sous-Direction de l'Accueil, du Courrier et de liaison</b>	<b>41 200</b>	<b>41 200</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 700	3 700
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	5 000	5 000
6266	Indemnités de permanence	12 000	12 000
6269	Primes spécifiques	1 500	1 500
Article 32 00 12	<b>Cellule de Traduction</b>	<b>12 000</b>	<b>12 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	2 500	2 500
Article 32 00 13	<b>Cellule de la Communication</b>	<b>12 000</b>	<b>12 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE  
L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	2 500	2 500
Article	32 00 14	<b>Cellule de Suivi</b>	<b>12 000</b>	<b>12 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article	32 00 15	<b>Division des Affaires Juridiques</b>	<b>38 000</b>	<b>38 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 000	8 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 500	3 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 500	3 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	11 000	11 000
	6713	Frais de contentieux	5 000	5 000
Article	32 00 16	<b>Cellule Informatique</b>	<b>12 000</b>	<b>12 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6269	Primes spécifiques	3 000	3 000
Article	32 00 18	<b>Cellule de la Compétitivité et de la Sous-Traitance</b>	<b>12 000</b>	<b>12 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article	33 00 02	<b>Direction des Petites et Moyennes Entreprises</b>	<b>62 200</b>	<b>62 200</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	12 000	12 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 500	4 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	9 500	9 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	13 200	13 200
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	20 000	20 000
Article	33 00 03	<b>Direction de l'Artisanat et de la Migration du Secteur Informel</b>	<b>62 200</b>	<b>62 200</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	12 000	12 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	9 500	9 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 500	3 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	13 200	13 200
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	20 000	20 000
Article	33 00 04	<b>Direction de l'Economie Sociale</b>	<b>42 200</b>	<b>42 200</b>

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE  
L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	13 000	13 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	9 500	9 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	11 700	11 700
Article 34 00 10	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>328 500</b>	<b>328 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	75 000	75 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	40 000	40 000
6103	Achats de mobilier de bureau	30 000	30 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	50 000	50 000
6117	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services(uniformes, tenues de travail)	6 000	6 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	45 000	45 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	16 000	16 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	20 000	20 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	46 500	46 500
Article 34 00 50	<b>Division des Etudes, des Projets et de la Prospective</b>	<b>46 500</b>	<b>46 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	13 000	13 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
Article 34 00 51	<b>Division de la Coopération et du Partenariat</b>	<b>38 000</b>	<b>38 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	12 000	12 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	9 000	9 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	9 000	9 000
Article 35 00 01	<b>CELLULE DE PLANIFICATION, PROGRAMMATION, BUDGETISATION ET SUIVI ET EVALUATION</b>	<b>14 000</b>	<b>14 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
Article 35 00 02	<b>CELLULE DE GESTION DU PROJET SIGIPES</b>	<b>17 000</b>	<b>17 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

### CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6269	Primes spécifiques	6 000	6 000
Article 35 00 03	<b>CELLULE DE L'APPROCHE GENRE</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
Article 35 00 60	<b>Commission des marchés</b>	<b>75 000</b>	<b>75 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	12 500	12 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 500	4 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	36 000	36 000
6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	20 000	20 000
Article 39 00 00	<b>Dépenses Communes de l'Administration Centrale</b>	<b>1 152 350</b>	<b>1 152 350</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	58 500	58 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	22 000	22 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	8 000	8 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	43 500	43 500
6133	Frais de relève	12 000	12 000
6141	Abonnements et consommations d'eau	11 000	11 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	14 000	14 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	58 800	58 800
6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	10 000	10 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	20 000	20 000
6168	Grosses réparations des bâtiments et nettoyage industriel	10 000	10 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	95 500	95 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	80 850	80 850
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	48 000	48 000
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	10 000	10 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	10 000	10 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	27 500	27 500
6188	Services extérieurs de gardiennage	12 000	12 000
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	43 200	43 200
6268	Primes pour travaux spéciaux	25 000	25 000
6269	Primes spécifiques	12 500	12 500
6901	Provisions de fonctionnement	500 000	500 000
Article 44 10 10	<b>Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat de l'Adamaoua à Ngaoundéré</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE  
L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 000	1 000
6133	Frais de relève	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 500	1 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 44 11 11	<b>Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Centre</b>	<b>20 500</b>	<b>20 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6133	Frais de relève	4 000	4 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 500	1 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 44 12 12	<b>Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat de l'Est</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6133	Frais de relève	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 500	1 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 44 13 13	<b>Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat de l'Extrême-Nord</b>	<b>16 000</b>	<b>16 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	500	500
6133	Frais de relève	500	500

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

### CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 500	1 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 44 14 14	<b>Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Littoral</b>	<b>20 500</b>	<b>20 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 500	1 500
6133	Frais de relève	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	2 000	2 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article 44 15 15	<b>Délégation REGIONALE des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Nord</b>	<b>16 000</b>	<b>16 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	500	500
6133	Frais de relève	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 500	4 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article 44 16 16	<b>Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Nord-Ouest</b>	<b>16 000</b>	<b>16 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6133	Frais de relève	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 500	2 500

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE  
L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	44 17 17	<b>Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat de l'Ouest</b>	<b>15 550</b>	<b>15 550</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6133	Frais de relève	550	550
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 500	4 500
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article	44 18 18	<b>Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Sud</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6133	Frais de relève	500	500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 500	1 500
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 500	1 500
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article	44 19 19	<b>Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Sud-Ouest</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6133	Frais de relève	500	500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 500	4 500
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article	45 10 05	<b>Délégation Départementale du PMEESA du Djerem</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 500	1 500

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE  
L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
Article 45 10 10	<b>Délégation Départementale du PMEESA de Faro et Déo</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 500	1 500
Article 45 10 15	<b>Délégation Départementale des PMEESA de Mayo Banyo</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 10 20	<b>Délégation Départementale du PMEESA du Mbéré</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 10 25	<b>Délégation Départementale du PMEESA de la Vina</b>	<b>8 500</b>	<b>8 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	500	500
Article 45 11 05	<b>Délégation Départementale des PMEESA de la Haute Sanaga</b>	<b>9 000</b>	<b>9 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 000	2 000
Article 45 11 10	<b>Délégation Départementale des PMEESA de la Lékié</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 11 15	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Mbam et Inougou</b>	<b>9 000</b>	<b>9 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

### CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 500	1 500
Article 45 11 20	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Mbam et Kim</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 11 25	<b>Délégation Départementale des PMEESA de la Mefou et Afamba</b>	<b>9 000</b>	<b>9 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 500	1 500
Article 45 11 30	<b>Délégation Départementale des PMEESA de la Mefou &amp; Akono</b>	<b>9 500</b>	<b>9 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 500	1 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 11 35	<b>Délégation Départementale du PMEESA du Mfoundi</b>	<b>11 000</b>	<b>11 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	1 500	1 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 11 40	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Nyong et Kellé</b>	<b>9 000</b>	<b>9 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 11 45	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Nyong et Mfoumou</b>	<b>9 000</b>	<b>9 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	1 000	1 000

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

### CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6174	Frais de réception	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 11 50	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Nyong et So'o</b>	<b>9 500</b>	<b>9 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article 45 12 05	<b>Délégation Départementale des PMEESA de la Boumba et Ngoko</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 12 10	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Haut Nyong</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 12 15	<b>Délégation Départementale des PMEESA de la Kadey</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 12 20	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Lom et Djerem</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 13 05	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Diamaré</b>	<b>9 000</b>	<b>9 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 13 10	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Logone et Chari</b>	<b>8 500</b>	<b>8 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE  
L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	500	500
Article 45 13 15	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Mayo-Danay</b>	<b>9 000</b>	<b>9 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	1 000	1 000
Article 45 13 20	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Mayo Kani</b>	<b>11 500</b>	<b>11 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	2 500	2 500
Article 45 13 25	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Mayo-Sava</b>	<b>8 500</b>	<b>8 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	500	500
Article 45 13 30	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Mayo-Tsanaga</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 14 05	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Moungo</b>	<b>9 000</b>	<b>9 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE  
L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
Article 45 14 10	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Nkam</b>	<b>9 000</b>	<b>9 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 14 15	<b>Délégation Départementale des PMEESA de la Sanaga Maritime</b>	<b>9 500</b>	<b>9 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 14 20	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Wouri</b>	<b>11 000</b>	<b>11 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 15 05	<b>Délégation Départementale des PMEESA de la Benoué</b>	<b>9 500</b>	<b>9 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6103	Achats de mobilier de bureau	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	1 000	1 000
Article 45 15 10	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Faro</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 15 15	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Mayo Louti</b>	<b>8 500</b>	<b>8 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6103	Achats de mobilier de bureau	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	500	500

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

### CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	500	500
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
Article 45 15 20	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Mayo Rey</b>	<b>9 500</b>	<b>9 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	500	500
Article 45 16 05	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Boyo</b>	<b>8 500</b>	<b>8 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	500	500
Article 45 16 10	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Bui</b>	<b>8 500</b>	<b>8 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 16 15	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Donga Mantung</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 16 20	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Menchum</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 16 25	<b>Délégation Départementale des PMEESA de la Mezam</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE  
L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 16 30	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Momo</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 16 35	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Ngo Ketunja</b>	<b>8 500</b>	<b>8 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	500	500
Article 45 17 05	<b>Délégation Départementale des PMEESA de Bamboutos</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 17 10	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Haut-Nkam</b>	<b>9 500</b>	<b>9 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 17 15	<b>Délégation Départementale des PMEESA des Hauts-Plateaux</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 17 20	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Koung-Khi</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

### CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 17 25	<b>Délégation Départementale des PMEESA de la Menoua</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 17 30	<b>Délégation Départementale des PMEESA de la Mifi</b>	<b>9 000</b>	<b>9 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6103	Achats de mobilier de bureau	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 17 35	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Ndé</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 17 40	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Noun</b>	<b>9 500</b>	<b>9 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 500	2 500
Article 45 18 05	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Dja et Lobo</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 18 10	<b>Délégation Départementale des PMEESA de la Mvila</b>	<b>9 500</b>	<b>9 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

### CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article 45 18 15	<b>Délégation Départementale des PMEESA de l'Océan</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 18 20	<b>Délégation Départementale des PMEESA de la Vallée du Ntem</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 19 05	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Fako</b>	<b>9 000</b>	<b>9 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 19 10	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Koupé Manengouba</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 19 15	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Lebaleim</b>	<b>8 500</b>	<b>8 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	500	500
Article 45 19 20	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Manyu</b>	<b>8 500</b>	<b>8 500</b>

# PROJET

## BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

### CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

#### DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	500	500
Article 45 19 25	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Meme</b>	<b>8 500</b>	<b>8 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	500	500
Article 45 19 30	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Ndian</b>	<b>8 500</b>	<b>8 500</b>
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	500	500
Action 03	<b>ETUDE STRATEGIQUE ET PLANIFICATION AU MINPMEESA</b>	<b>53 000</b>	<b>53 000</b>
Article 34 00 10	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>33 000</b>	<b>33 000</b>
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	25 000	25 000
Article 35 00 01	<b>CELLULE DE PLANIFICATION, PROGRAMMATION, BUDGETISATION ET SUIVI ET EVALUATION</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
Paragraphe 6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
Action 06	<b>DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DE COMMUNICATION, DE COOPERATION ET DE PARTENARIAT</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Article 32 00 13	<b>Cellule de la Communication</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
Paragraphe 6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	2 000	2 000
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	1 500	1 500
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	2 500	2 500
Action 08	<b>DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINPMEESA</b>	<b>53 000</b>	<b>53 000</b>
Article 32 00 16	<b>Cellule Informatique</b>	<b>53 000</b>	<b>53 000</b>
Paragraphe 2011	Achats de brevets, licences ou marques	25 000	25 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	18 000	18 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE  
L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
6165	Entretien des matériels de télécommunication	5 000	5 000
Action 09	<b>DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINPMEESA</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>
Article 34 00 50	<b>Division des Etudes, des Projets et de la Prospective</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>
Paragraphe 6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	30 000	30 000
Action 10	<b>DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>687 400</b>	<b>687 400</b>
Article 34 00 10	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>687 400</b>	<b>687 400</b>
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	101 000	101 000
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	586 400	586 400
Action 02	<b>AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS</b>	<b>459 036</b>	<b>459 036</b>
Article 34 00 10	<b>Direction des Affaires Générales</b>	<b>188 000</b>	<b>188 000</b>
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	25 000	25 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	25 000	25 000
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	138 000	138 000
Article 44 19 19	<b>Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Sud-Ouest</b>	<b>3 575</b>	<b>3 575</b>
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	3 575	3 575
Article 45 10 05	<b>Délégation Départementale du PMEESA du Djerem</b>	<b>3 547</b>	<b>3 547</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	3 547	3 547
Article 45 11 10	<b>Délégation Départementale des PMEESA de la Léké</b>	<b>3 500</b>	<b>3 500</b>
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	3 500	3 500
Article 45 11 20	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Mbam et Kim</b>	<b>18 000</b>	<b>18 000</b>
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	18 000	18 000
Article 45 11 30	<b>Délégation Départementale des PMEESA de la Mefou &amp; Akono</b>	<b>24 028</b>	<b>24 028</b>
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	24 028	24 028
Article 45 11 50	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Nyong et So'o</b>	<b>3 752</b>	<b>3 752</b>
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	3 752	3 752
Article 45 12 15	<b>Délégation Départementale des PMEESA de la Kadey</b>	<b>3 922</b>	<b>3 922</b>
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	3 922	3 922
Article 45 13 25	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Mayo-Sava</b>	<b>3 700</b>	<b>3 700</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	3 700	3 700
Article 45 14 10	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Nkam</b>	<b>3 549</b>	<b>3 549</b>
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	3 549	3 549
Article 45 14 15	<b>Délégation Départementale des PMEESA de la Sanaga Maritime</b>	<b>3 500</b>	<b>3 500</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	3 500	3 500
Article 45 14 20	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Wouri</b>	<b>3 069</b>	<b>3 069</b>
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	3 069	3 069

**PROJET**

**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE  
L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION  
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

<b>IMPUTATION</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>AE</b>	<b>CP</b>
Article 45 15 05	<b>Délégation Départementale des PMEESA de la Benoué</b>	<b>3 942</b>	<b>3 942</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	3 942	3 942
Article 45 15 15	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Mayo Louti</b>	<b>3 730</b>	<b>3 730</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	3 730	3 730
Article 45 17 20	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Koung-Khi</b>	<b>3 200</b>	<b>3 200</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	3 200	3 200
Article 45 17 35	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Ndé</b>	<b>3 575</b>	<b>3 575</b>
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	3 575	3 575
Article 45 18 10	<b>Délégation Départementale des PMEESA de la Mvila</b>	<b>178 805</b>	<b>178 805</b>
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	16 255	16 255
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	162 550	162 550
Article 45 19 30	<b>Délégation Départementale des PMEESA du Ndian</b>	<b>3 642</b>	<b>3 642</b>
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	3 642	3 642
<b>TOTAL GENERAL DU CHAPITRE</b>		<b>11 869 065</b>	<b>11 869 065</b>